



Tunis Re
...your risk is our business

**RAPPORT ANNUEL
ANNUAL REPORT**

2018



SOCIÉTÉ TUNISIENNE DE RÉASSURANCE



Rapport Annuel

2018

Avenue du Japon N° 12 - Montplaisir - B.P. 29 - 1073 Tunis - TUNISIE
Tél. : +216 71 904 911 - Fax : +216 71 904 930
E-mail : tunisre@tunisre.com.tn - www.tunisre.com.tn

Conseil d'Administration

Président du Conseil d'Administration : Madame Lamia BEN MAHMOUD

ADMINISTRATEURS	REPRESENTANT
L'ETAT TUNISIEN	M. Belgacem Bouchiba
LA BANQUE NATIONALE AGRICOLE	M. Bourhène Bouallegue
LES ASSURANCES STAR	M. Hassen Feki
LES ASSURANCES COMAR	M. Hakim Ben Yedder
LA MUTUELLE ASSURANCES DE L'ENSEIGNEMENT «MAE»	M. Lassad Zarrouk
LA CTAMA - M.G.A	M. Lamjed Boukhris
LES ASSURANCES SALIM	M. Sami Banawas
LA SOCIÉTÉ TUNISIENNE DE BANQUE	M. Loffi Dabbabi
LA SIMPAR	Mme Souad Mansi Chikhaoui
LES PETITS PORTEURS	M. Mohamed Skander Naija

Commissaire aux Comptes :

- Mme Selma Langar : La Générale d'Audit & Conseil

Contrôle Interne :

- Comité Permanent d'Audit

Sommaire

Mot du Président	7
L'environnement Economique & Financier	10
- L'Industrie de la Réassurance en 2018	13
- Le Secteur des Assurances en Tunisie en 2018	13
L'Activité de la Société	15
I - Les Performances Techniques	18
II- L'Activité Financière	34
Evolution de L'Action de Tunis Re en 2018	37
L'Actionariat de Tunis Re: un Actionariat de qualité	38
Le Bilan Social & Les Actions Commerciales	40
La Gouvernance	43
Les Perspectives d'Avenir & L'Analyse des Ecartis	46
Les Extraits Statutaires	52
Les Rapports du Commissaire aux Comptes	55
Notation de Tunis Re	61
Les Etats Financiers	63
Les Résolutions de L'A.G.O	73



Mot du Président



Tunis Re confirme sa solidité; en enregistrant de solides performances en 2018

+17%

Evolution du Chiffre d'Affaires

9,3%

ROE

17,103 MDT

Résultat de 2018

+39%

Evolution du Résultat de 2018

Mesdames et Messieurs, chers actionnaires ;

J'ai l'immense plaisir de vous présenter, le 37^{ème} rapport annuel de la société Tunisienne de réassurance. Ce rapport présente les états financiers de la société et analyse l'évolution de son activité technique et financière au 31 Décembre 2018.

Au cours de cette année, Tunis Re a poursuivi son développement dans sa stratégie de souscription prudente, sélective et rentable dans un environnement qui a été caractérisé en 2018 par :

Une croissance sous pression sur le plan international de l'assurance et de la réassurance :

Au niveau mondial, le chiffre d'affaires de la réassurance, au cours des 5 dernières années, soit de 2012 à 2017, a évolué à un rythme moins soutenu que celui observé au cours de la dernière décennie à 2% en rythme annuel moyen. Les primes de réassurance, qui étaient de 180 milliards USD à fin 2008, passent à 245 milliards USD en 2017, soit une progression globale de 36% pour la période.

L'exceptionnelle sinistralité du 3^{ème} trimestre de 2017 et en 2018, touchant la majorité des grands réassureurs du marché international, a pesé sur les conditions de renouvellement des traités de réassurance et surtout de la rétrocession.

Une progression continue du secteur des assurances sur le plan national :

En dépit du climat d'incertitude généré par la conjoncture géo-politique affectant la dynamique économique et financière, le secteur des assurances en Tunisie a généré un chiffre d'affaires global de 2 228,2 MDT, en hausse de 6,7% par rapport à 2017, avec une évolution toujours remarquable de la branche vie de 13,1%.

Toute fois l'année 2018 a enregistré une sinistralité exceptionnelle notamment au niveau des branches Marine et Aviation.

Une forte adaptation au niveau de Tunis Re :

Malgré une situation difficile marquée par une concurrence accrue, Tunis Re a toujours su accomplir de bonnes performances grâce à la vigilance de sa politique de souscription, améliorer en continuité sa rétention et renforcer son assise financière. La Société a enregistré un chiffre d'affaires de 142,037 MDT, en croissance de 17% par rapport à 2017 et soldé cet exercice par un Résultat bénéficiaire de 17,103 MDT, contre 12,286 MDT en 2017, soit en progression de 39%. Ce résultat a subit l'impact d'une contribution exceptionnelle à l'Etat, en la neutralisant le résultat aurait été de 18,247 MDT. Par ailleurs, Tunis Re est parvenue à :

- Renforcer de 39% ses provisions techniques au titre des sinistres à payer ;

- Améliorer le niveau de sa rétention de 59% à 61%. Et ce malgré l'augmentation du coût de la rétrocession au niveau international. Sans tenir compte des affaires Pool qui sont fortement rétrocédées, le taux de rétention de 61% serait de 65,2%.

- Consolider ses fonds propres pour atteindre 200,178 MDT en 2018 contre 193,379 MDT en 2017.

- Améliorer son résultat technique net de 131%, passant de 3,752 MDT en 2017 à 8,659 MDT en 2018.

- Accroître les rendements de ses placements de 31%.

- Sur le plan évènementiel et commercial, Tunis Re a co-organisé avec la FTUSA, le 32^{ème} GAIF au mois de juin 2018.

En conséquence et malgré le contexte difficile du pays et de la région, l'agence de notation AM-Best a reconfirmé en 2018 la note de solvabilité technico-financière B+ (Bien) avec perspectives stables et a également réaffirmé la notation de crédit de à bbb-. Cette notation permettra à Tunis Re de garantir son positionnement sur les marchés de la réassurance dans un environnement fortement concurrentiel.

Dans le même contexte, la société a été encore certifiée conforme aux standards MSI 20000. Une certification venant appuyer la crédibilité financière de Tunis Re et lui offrir de nouvelles perspectives ;

De même, Tunis Re a obtenu une excellente notation nationale (IFS), par l'agence Fitch Rating, de AA- très fort avec des perspectives stables.

D'un autre côté, Tunis Re passe cette année 2019 à la certification de son modèle de capital. Ce modèle de capital dotera, Tunis Re d'un système ERM performant au diapason d'un réassureur professionnel.

Enfin, je saisi cette occasion pour adresser mes vifs remerciements à tous les actionnaires qui grâce à leur soutien, Tunis Re a pu consolider ses capitaux propres, garantir ses engagements et améliorer son image de marque en tant que réassureur professionnel national et régional.

Mes chaleureux remerciements à nos cédantes, nos rétrocessionnaires et à tous nos partenaires pour la confiance qu'ils ont placée en Tunis Re. Je tiens à remercier également tout le personnel de la société pour leur dévouement et leur engagement qui ont contribué aux excellentes performances de 2018.

Lamia Ben Mahmoud
Président Directeur Général



- **L'Environnement
Economique &
Financier**

Ralentissement de la croissance mondiale en 2018;

Dans son dernier rapport sur les perspectives économiques mondiales, le Fonds Monétaire International (FMI) a révisé à la baisse ses prévisions de croissance économique pour 2018 (-0,2 point de pourcentage par rapport aux prévisions du mois de juillet dernier). Ainsi, l'économie mondiale devrait croître au même rythme qu'en 2017, soit 3,7%. En effet, certaines tensions, qui se sont amplifiées au cours des derniers mois, devraient entraîner une certaine décélération de l'activité économique mondiale, particulièrement la demande intérieure qui serait affectée par la poursuite de la hausse des prix de l'énergie, alors que les mesures protectionnistes successives devraient ralentir davantage le rythme des échanges commerciaux internationaux.

Concernant les pays avancés, le FMI a maintenu ses prévisions de croissance économique inchangées pour l'année 2018, à 2,4% et ce, en relation avec la robustesse qui a marqué leur activité économique depuis le second semestre de 2017.

Dans ce contexte, le taux de croissance relatif à l'année 2018 pour les Etats-Unis devrait se situer à 2,9%, soit le même taux prévu dans le rapport du mois de juillet contre 2,2% réalisés en 2017 et ce, en relation avec la politique budgétaire expansionniste qui continuera à stimuler la demande intérieure au cours de cette année.

Pour la Zone Euro, un ralentissement de la croissance économique est attendu, au cours de l'année 2018, pour revenir à 2% contre 2,4% en 2017, suite à la baisse des exportations et à l'affaiblissement de la demande intérieure causé par la hausse des prix des produits de base, principalement l'énergie, outre l'incertitude politique qui plane dans certains pays membres.

Pour sa part, le taux de croissance des pays émergents et en développement a été révisé à la baisse (-0,2 point de pourcentage) et devrait s'établir au même niveau qu'en 2017, soit 4,7%, sous l'effet du recul des échanges commerciaux internationaux qui affectera particulièrement l'économie chinoise (6,6% en 2018 contre 6,9% l'an passé).

S'agissant de l'inflation : l'évolution des prix à la consommation, les taux d'inflation ont poursuivi leur recul dans les principaux pays avancés et ce, en relation avec le repli des prix mondiaux des produits de base, en particulier ceux de l'énergie.

Ainsi, aux Etats-Unis, le taux d'inflation est revenu, au mois de décembre 2018, à 1,9% en glissement annuel, contre 2,2% le mois précédent.

Dans la Zone Euro, ce taux a poursuivi sa tendance baissière revenant à 1,6% en décembre contre 1,9% un mois plus tôt, en relation avec la nette décélération des prix de l'énergie (5,4% contre 9,1%).

Egalement, au Japon, le taux d'inflation a connu une baisse pour revenir à 0,3% en décembre 2018 contre 0,8% le mois précédent.

Pour ce qui est des marchés des changes internationaux, ils ont été marqués par une légère appréciation de l'euro vis-à-vis du dollar, atteignant environ 1,147 dollar, au terme du mois de décembre 2018, contre 1,132 à fin novembre 2018 reflétant, surtout, l'échec des négociations budgétaires aux Etats-Unis.

CONJONCTURE NATIONALE

Amélioration du rythme de la croissance économique en 2018

L'activité économique a continué à progresser à un rythme positif au cours de l'année 2018. En effet, la croissance économique est estimée à 2,6% pour ladite année contre 1,9% en 2017, tirée essentiellement par une bonne saison agricole et la bonne performance du secteur touristique. En revanche, le secteur industriel, à l'exception de la branche des industries agricoles et alimentaires, a connu une faible croissance, imputable notamment à la baisse de la production des mines, phosphates et dérivés et de celle du raffinage du pétrole.

L'année 2018 a été marquée par une :

- Amélioration de la croissance économique.
- Nette accélération de l'inflation.
- Décélération du rythme d'accroissement des besoins des banques en liquidité au cours du dernier trimestre de 2018.
- Poursuite de la tendance baissière de TUNINDEX conjuguée à un repli des émissions publiques et privées.
- Poursuite de la détérioration de la balance courante et consolidation des entrées nettes de capitaux extérieurs au cours de l'année 2018.
- Poursuite de la dépréciation du dinar face aux principales devises et baisse des transactions de change sur le marché interbancaire.

S'agissant de l'inflation : L'indice général des prix à la consommation familiale a connu, au cours du mois de décembre 2018, une hausse de 0,5%, en comparaison avec son niveau un mois auparavant. Cette évolution est imputable, principalement, à l'augmentation des prix des produits alimentaires et boissons (0,5%), du transport (0,5%) et des articles d'habillement et chaussures (1,6%). En termes de glissement annuel, l'augmentation de l'indice général des prix a atteint 7,5% en décembre 2018 contre 6,4% en décembre 2017.

Sur toute l'année 2018, l'inflation moyenne s'est établie à 7,5% contre 5,3% l'année précédente. Cette évolution s'explique par la hausse sensible des prix des produits alimentaires (7,5% contre 5,6% en 2017), des tarifs du transport (11,2% contre 5,9%), des hôtels et restaurants (9,2% contre 6,2%) et des articles d'habillement et chaussures (7,3% contre 7,9%). Pour ce qui est de l'inflation sous-jacente, l'inflation hors produits frais et encadrés s'est établie à 8,2% en 2018 contre 6,2% au cours de l'année précédente.

Evolution du taux de change du dinar et de l'activité du marché des changes :

Dépréciation du dinar face au dollar américain et à l'euro, et baisse des transactions de change au comptant sur le marché interbancaire.

Au terme de l'année 2018 et par rapport à sa valeur à fin décembre précédent, le taux de change du dinar sur le marché interbancaire s'est inscrit en baisse de 17% vis-à-vis du dollar américain, de 14% vis-à-vis de l'euro, de 20,1% à l'égard du yen japonais et de 16,5% par rapport au dirham marocain.

Au cours du quatrième trimestre de l'année 2018, le dinar s'est déprécié de 6,4% contre le dollar américain, de 5,2% contre l'euro, de 9,3% vis-à-vis du yen japonais et de 4,8% face au dirham marocain.

Parallèlement, sur le marché des changes international, le dollar a poursuivi sa tendance haussière en 2018, clôturant l'année en hausse de l'ordre de 4,8% vis-à-vis de l'euro en relation notamment avec le relèvement des taux directeurs américains.

L'INDUSTRIE DE LA REASSURANCE EN 2018

Le marché de la Réassurance en 2018 a été marqué par les éléments suivants :

- Une offre toujours supérieure à la demande du fait des grosses capacités à la fois dans les bilans des réassureurs et dans les capitaux alternatifs.
- L'exceptionnelle sinistralité survenue depuis le troisième trimestre de 2017 et en 2018, touchant la majorité des grands réassureurs du marché international, a pesé sur les conditions de renouvellement des traités de réassurance et surtout de la rétrocession.

- La moyenne des ratios combinés s'est améliorée par rapport à 2017 (115%) et se situe en 2018 entre 98% et 100%.

- Le chiffre d'affaires de la réassurance, au cours des 5 dernières années, soit de 2012 à 2017, a évolué à un rythme moins soutenu que celui observé au cours de la dernière décennie à 2% en rythme annuel moyen. Les primes de réassurance, qui étaient de 180 milliards USD à fin 2008, passent à 245 milliards USD en 2017, soit une progression globale de 36% pour la période.

LE SECTEUR DES ASSURANCES EN TUNISIE EN 2018

Au niveau des performances du secteur des assurances en Tunisie, le chiffre d'affaires global réalisé en 2018 a atteint 2228,2 MDT, en progression de 6,7% par rapport à la même période de l'année dernière, notant une évolution remarquable de la branche vie de 13,1%. En effet, malgré une conjoncture socio-économique encore délicate, le secteur des assurances en Tunisie a maintenu sa croissance.

Le cumul des indemnités a atteint 1178,6 MDT contre 1050,6 MDT en 2017, soit une hausse de 12,2%. (53% des indemnités sont relatives à la branche Automobile).

LES EVENEMENTS IMPORTANTS :

Le secteur des assurances s'est bien maintenu, malgré une reprise lente de l'activité économique. Néanmoins on enregistre une sinistralité aggravée avec la survenance exceptionnellement de catastrophes naturelles en 2018 (les Inondations).

Les sinistres importants affectant les branches, Incendie, Engineering et Transport.

Indicateurs du Marché Tunisien au 31.12.2018

(MDT)

	2016	2017	Evol	31/12/2018	Evol
Chiffre d'affaires	1 856,5	2 089	12,6%	2 228,2	6,7%
Auto	834,7	940	12,6%	975,5	3,7%
Vie	376,2	443	18,1%	500,6	13,1%
Autre	645,6	706	9,3%	752,1	6,6%
Indemnisations	1 018	1 051	3,2%	1 178,6	12,2%
Auto	567,7	575	1%	626,4	8,9%
Vie	116,3	137	17%	159,7	17,0%
Autre	335	339	1%	392,5	15,9%
Nombre de contrats souscrits	2 393 265	2 456 116	2,6%	2 556 974	4,1%
Auto	1 484 114	1 513 393	2%	1 547 157	2,2%
Vie	478 806	497 210	3,8%	532 973	7,2%
Autre	430 345	445 513	3,5%	476 844	7,0%
Nombre de sinistres déclarés	1 252 683	1 446 121	15,4%	1 517 365	4,9%
Auto	259 475	278 012	7%	293 475	5,6%
Autre	993 208	1 168 109	18%	1 223 890	4,8%
Placements	4 538	4 891	7,8%	5 438	11,2%
Non-Vie	3 242	3 327	2,6%	3 676	10,5%
Vie	1 295	1 564	20,8%	1 761,5	12,6%





■ L'Activité de la Société

L'ACTIVITE DE LA SOCIETE EN 2018

9,3%

ROE

Opérant dans un environnement fortement concurrentiel, avec une conjoncture socio-économique fragile, Tunis Re a réussi à réaliser :

- Une évolution de son chiffre d'affaires de 17% pour atteindre 142 MDT ;

- Une amélioration du niveau de sa rétention de 59% à 61%, passant d'une prime nette de 72,263 MDT en 2017 à 85,958 MDT en 2018 ;

- Un renforcement de 39% ses provisions techniques au titre des sinistres à payer ;

- La Consolidation de ses fonds propres pour atteindre 200,164 MDT en 2018 contre 193,379 MDT en 2017, (avant distribution du Résultat 2018) ;

- Une amélioration de son résultat technique net de 131%, passant de 3,752 MDT en 2017 à 8,659 MDT en 2018 ;

- Un accroissement des rendements de ses placements de 31% ;

Toutes ces performances ont permis de :

- Solder l'exercice 2018 par un résultat global excédentaire avant impôt de 22,532 MDT.

- Un Résultat bénéficiaire de 17,103 MDT après impôt, contre 12,286 MDT en 2017, soit en progression de 39%. Ce résultat a subi l'impact d'une contribution exceptionnelle à l'Etat, en la neutralisant le résultat aurait été de 18,247 MDT ;

Par ailleurs, Tunis Re a réussi en 2018 à :

- Conserver sa note de solvabilité technico-financière à B+ Good et sa notation de crédit bbb-, avec perspectives stables, par AM-Best.

- Reconduire sa certification conforme aux exigences des normes MSI 20000, à la suite d'une opération approfondie pour la réévaluation de la certification.

- Obtenir une excellente notation nationale (IFS), par l'agence Fitch Rating, de AA- très fort avec des perspectives stables.

- Sur le plan événementiel et commercial, Tunis Re a co-organisé avec la FTUSA, le 32^{ème} GAIF au mois de juin 2018.

17%

Evolution Chiffres d'Affaires

8,659 MDT

Résultat Technique

17,103 MDT

Résultat de 2018

Principaux indicateurs de performances de la société durant les cinq dernières années :

LES CHIFFRES CLES

En MDT

	2014	2015	2016	2017	2018
Structure Financière					
Capital social	75,000	100,000	100,000	100,000 ✓	100,000 ✓
Capitaux Propres *	139,935	185,655	191,340	193,380 ✓	200,178 ✓
Résultat Net	11,691	14,443	15,905	12,286 ✓	17,103 ✓
ROE	9,1%	8,4%	9,1%	7%	9,3%
Gestion Technique					
Chiffre d'Affaires	97,634	100,586	113,434	121,672	142,037
Rétention	50,962	57,225	68,461	72,263	85,958
Les Provisions Techniques	182,906	184,554	204,902	230,278	305,655
Ratio Combiné Net	100%	91,6%	90,5%	101,7%	108%
Activité Financière					
Les Placements	257,752	312,489	327,595	348,308	383,267
Taux de Couverture	141%	165%	160%	151%	125%
Rémunération des Capitaux	10%	10%	10%	10%	11%
Bilan Social					
Effectif	80	81	82	91	87
Taux d'Encadrement	90%	91%	92%	93%	93%
Chiffre d'Affaires / Effectif	1,220	1,242	1,383	1,337	1,633

* Avant affectation du résultat.

LES PERFORMANCES TECHNIQUES

A- L' Acceptation

Le Chiffre d'affaires :

l'ensemble de l'activité en 2018, a enregistré une progression du chiffre d'affaires de 17%, pour atteindre 142,037 MDT.

Par rapport aux prévisions 2018, Le chiffre d'affaires a dépassé l'objectif de trois points.

Par nature d'acceptation, l'année 2018 reflète un bon développement aussi bien au niveau de l'activité ordinaire qui a progressé de 15%, qu'au niveau de l'activité Retakaful qui ne cesse de croître +32% pour atteindre 14,321 MDT, représentant une part de 10% en 2018 contre 9% en 2017.

L'évolution du chiffre d'affaires de Tunis Re durant les cinq dernières années a été notable, passant de 97,634 MDT en 2014, à 113,434 MDT en 2016 et à 142,037 MDT en 2018 soit une évolution moyenne de 9,9%.

Par nature d'acceptation, les acceptations conventionnelles présentent une part de 60% soit au même niveau que l'année 2017 et en 2018. Les facultatives représentent 40% du total chiffre d'affaires ordinaire contre 36% en 2015, ce qui confirme une stratégie de plus en plus dynamique portant sur une plus grande diversification du portefeuille.

Le chiffre d'affaires des acceptations conventionnelles est passé de 57,058 MDT en 2014 à 76,390 MDT en 2018 enregistrant ainsi une amélioration moyenne de 8%, suite à un effort commercial bien ciblé.

La répartition des acceptations conventionnelles par zone; s'établit respectivement à 47% pour la Tunisie 35,555 MDT et 53% pour l'Etranger 40,835 MDT.

En effet, au 31.12.2018, un développement notable du portefeuille Etranger avec la réalisation d'une croissance du chiffre d'affaires de 28% et un écart positif de 2% par rapport au chiffre probable de 2018.

Le chiffre d'affaires des acceptations facultatives est passé de 36,245 MDT en 2014 à 44,417 MDT en 2017 et à 51,326 MDT en 2018, enregistrant ainsi une progression moyenne de 10%. Cette hausse est le résultat aussi bien de l'augmentation de la capacité de souscription qu'à l'effort commercial entrepris pour développer le portefeuille facultatif.

La répartition du chiffre d'affaires facultatif par zone, affirme la tendance pour une plus grande ouverture vers les marchés Etrangers cibles, ce qui a été traduit par la hausse de leur part de 13 points passant de 34% en 2016 à 47% en 2018.

Concernant l'activité Retakaful, en 2018, le marché a connu une progression soutenue du chiffre d'affaires, marquant ainsi une progression de 32% par rapport à 2017, pour atteindre 14,321 MDT contre 10,834 MDT en 2017, cette hausse a touché aussi bien le marché Tunisien avec une progression de +13%, qu'Etranger +38%. Cette activité présente un potentiel de développement important compte tenu des contraintes que l'activité d'assurance ordinaire affronte de jour en jour, la finance islamique peut présenter un moyen de diversification avec la panoplie de produit dédié à l'assurance et la réassurance takaful.

REPARTITION DU CHIFFRE D'AFFAIRES PAR NATURE D'ACCEPTATION

En MDT

Chiffres d'Affaires	2014	2015	2016	2017	2018 P	2018		
						Montant	Tx de Réal.	Evol
Accep. Conventionnelles	57,058	60,063	62,741	66,422	76,553	76,390	100%	15%
Tunisie	29,869	32,053	34,223	34,481	36,565	35,555	97%	3%
Etranger	27,189	28,009	28,518	31,940	39,988	40,835	102%	28%
Accep. Facultatives	36,245	33,948	41,657	44,417	48,112	51,326	107%	16%
Tunisie	30,367	26,956	27,391	26,681	26,084	26,957	103%	1%
Etranger	5,878	6,992	14,266	17,735	22,028	24,369	111%	37%
S/T Accep. Ordinaires	93,303	94,010	104,398	110,838	124,665	127,716	102%	15,2%
Retakaful	4,331	6,576	9,036	10,834	12,998	14,321	110%	32,2%
Total Acceptation	97,634	100,586	113,434	121,672	137,663	142,037	103%	17%

L'ANALYSE DU CHIFFRE D'AFFAIRES PAR ZONE :

La répartition du chiffre d'affaires par zone, confirme sur les cinq dernières années une croissance soutenue avec une évolution moyenne de 4% sur le marché Tunisien et 20% l'Etranger. En terme de structure, le chiffre d'affaires 2018 est répartie entre 46% sur le marché national et 54% sur le marché Etranger contre des parts respectives de 52% et 48% en 2017.

Le chiffre d'affaires du marché tunisien, évolue à un rythme constant et soutenu, ce marché se caractérise par une taille modeste avec une forte concurrence et une prédominance des branches dommages.

En effet, le chiffre d'affaires s'est développé courant ces dernières années, passant de 61,430 MDT en 2014 à 64 MDT en 2016 et 65,310 MDT en 2018, touchant aussi bien les acceptations conventionnelles que les acceptations facultatives.

Malgré, une conjoncture nationale difficile et une reprise lente des activités économiques où le taux de croissance du PIB est prévu à 2,5% en 2018, notre activité a dégagé un taux d'évolution de 3% sur le marché Tunisien. En effet des performances sont enregistrées, essentiellement au niveau des branches incendie (+8%), ARD (+10%), Transport (+13%) et Vie (+15%).

Par rapport aux prévisions, ce marché a pu réaliser 100% de l'objectif.

Le marché Etranger : globalement le marché Etranger a marqué une progression moyenne de 20% sur les cinq dernières années, détaillé par marché comme suit :

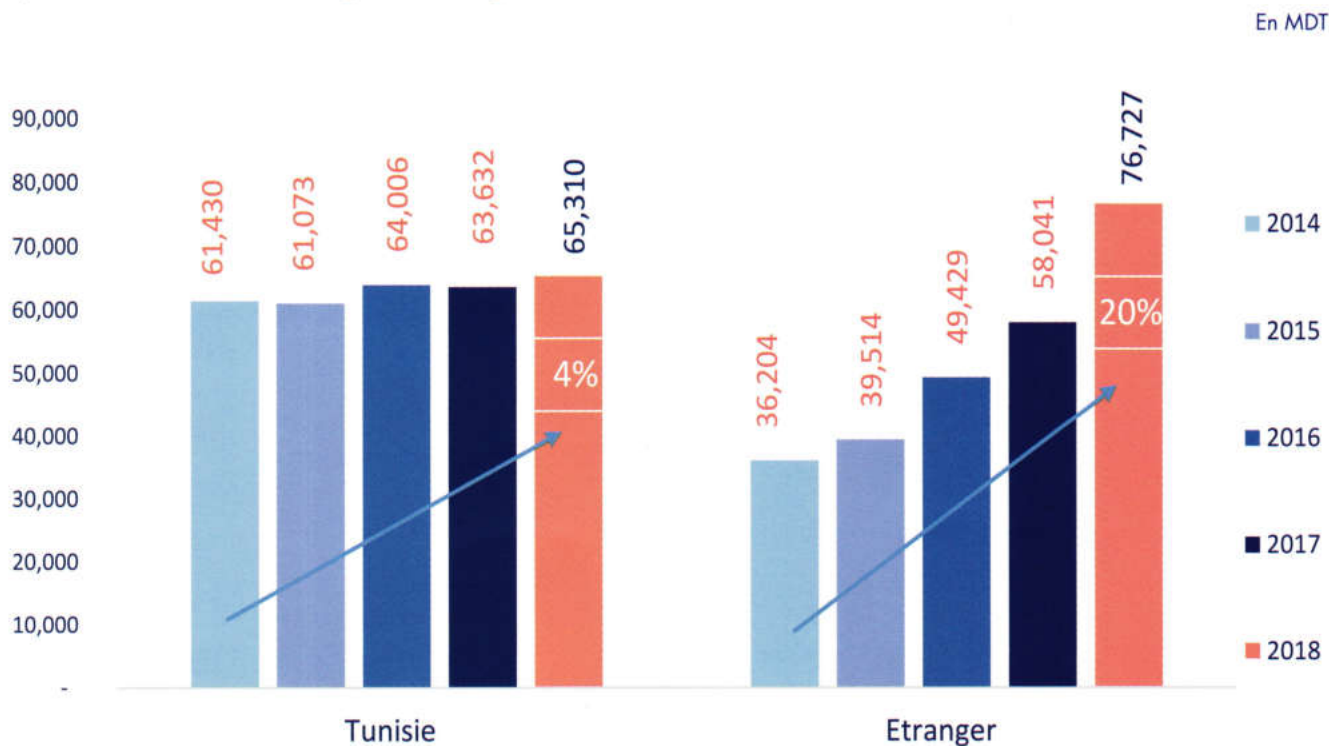
■ **Marché du Maghreb** : ce marché, reste parmi les marchés cibles, où Tunis Re entretient de bonnes relations de partenariat avec ses homologues de la région.

En 2018, notre chiffre d'affaires a enregistré un taux de croissance respectable en 2018 de 39%, passant de 6,552 MDT en 2017 à 9,107 MDT en 2018. Par rapport aux prévisions de 2018, le taux de réalisation sur le marché du Maghreb est de 115%.

■ **Marché Arabe** : Ce marché occupe en 2018 une part de 28% contre 24% à la clôture de l'exercice 2017 et 17% en 2014. D'année en année, le chiffre d'affaires sur ce marché gagne des points en structure. Ce marché a évolué en moyenne de 25% sur les cinq dernières années et de 39% par rapport à 2017. Cette évolution provient de la prospection de nouveaux marchés sur cette zone (Jordanie, Egypte, Oman et les EAU) surtout au niveau des branches Incendie, Engineering et Transports. Par rapport aux prévisions de 2018, le chiffre d'affaires de la zone des P.Arabes a réalisé un taux de 103%.

■ **Marché Africain** : qui continu sur sa lancée de croissance, présente un potentiel de développement intéressant. Le chiffre d'affaires 2018, a enregistré une évolution de 32%. Les primes acceptées ont plus que doublé pendant la période 2014-2018, réalisant ainsi une hausse moyenne de 22% passant de 7,218 MDT en 2014 à 17,250 MDT en 2018. Considéré comme marché cible, un effort commercial a été déployé pour la consolidation et le développement de nouvelles relations sur ce marché.

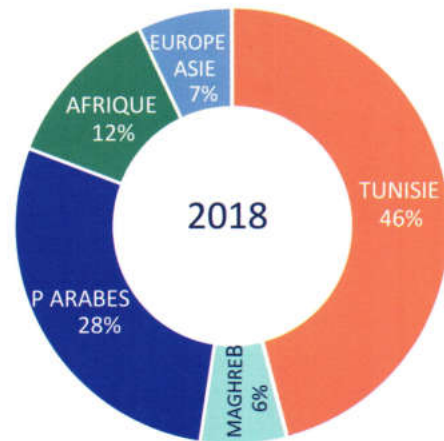
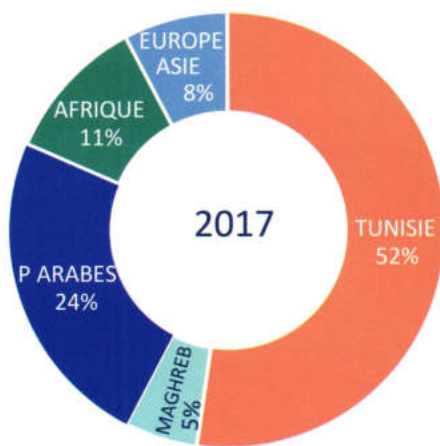
■ **Marché Asiatique** : l'évolution moyenne de ce marché est de l'ordre de 9% réalisant une évolution de 6% en 2018, pour atteindre 9,974 MDT contre 9,378 MDT en 2017.



REPARTITION DU CHIFFRE D'AFFAIRES PAR ZONE

En MDT

Chiffre d'affaires par Zone	2014	2015	2016	2017	ST	Probable 2018	2018	ST	Taux de Réalisation	Evol.
Tunisie	61,430	61,073	64,006	63,632	52%	65,019	65,310	46%	100%	3%
Maghreb	5,455	5,187	5,970	6,552	5%	7,938	9,107	6%	115%	39%
Pays Arabes	16,188	18,279	24,851	29,001	24%	39,182	40,397	28%	103%	39%
Afrique	7,218	9,305	11,715	13,109	11%	15,972	17,250	12%	108%	32%
Europe, Asie ...	7,343	6,743	6,893	9,378	8%	9,553	9,974	7%	104%	6%
S/Total Etranger	36,204	39,514	49,429	58,041	48%	72,645	76,727	54%	106%	32%
TOTAL	97,634	100,587	113,434	121,672	100%	137,664	142,037	100%	103%	17%



L'ANALYSE DU CHIFFRE D'AFFAIRES PAR BRANCHE :

L'analyse par branche, montre une hausse de 18% pour les branches Dommages, présentant une part de 73% en 2018 contre 72% une année auparavant et contre 71% en 2016, les branches Marines enregistrent une hausse de 12%.

■ La branche Incendie a marqué une hausse de 26% passant de 48,540 MDT en 2017 à 60,998 MDT en 2018 dépassant les prévisions 2018 de 2 points. De même, les branches ARD et Engineering présentent des progressions respectives de 20% et de 9%.

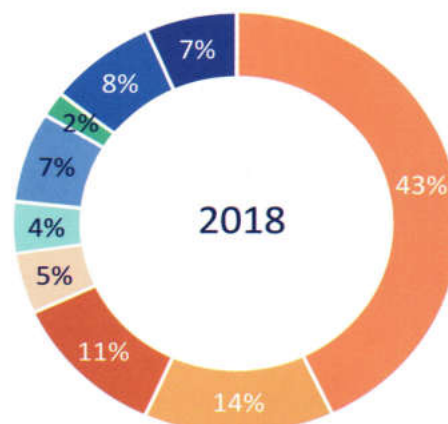
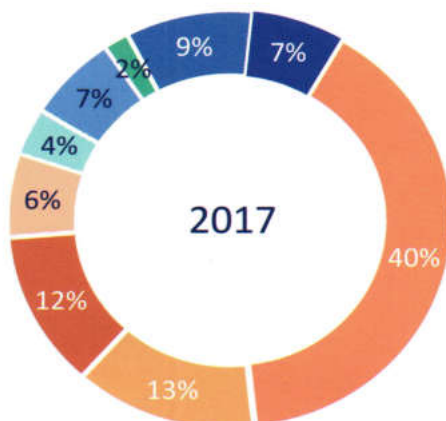
■ Pour les branches Marines, le chiffre d'affaires pour les catégories Transport présentent des hausses dans toutes

les catégories T.Corps (+26%), T.Fac (+23%) et Energie (+22%).

■ La branche Aviation a enregistré en 2018 une baisse de 3% passant de 11,335 MDT en 2017 à 11,051 MDT, expliquée par des ristournes comptabilisées sur des exercices antérieurs.

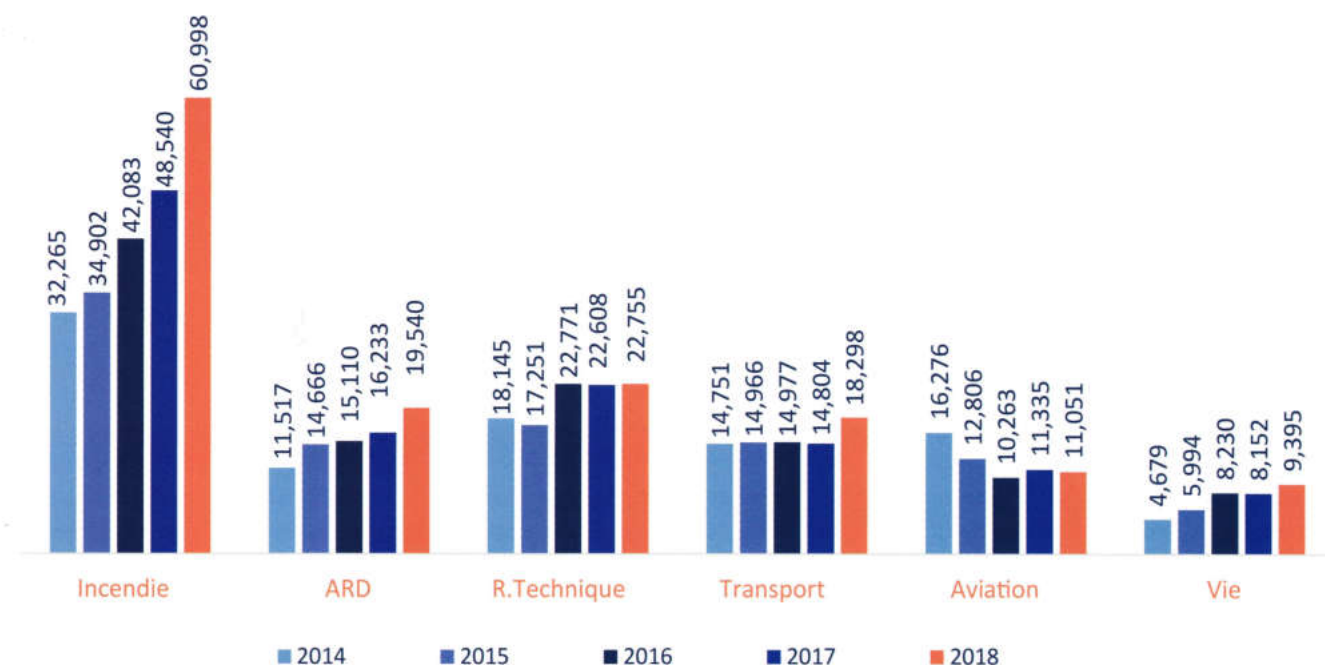
■ La branche Vie, a marqué une hausse de 15% du chiffre d'affaires 2018 pour atteindre 9,395 MDT contre 8,152 MDT en 2017.

La structure par branche reste plus au moins stable pour l'année 2018.



- INCENDIE
- ARD
- ENGINEERING
- R C DECENNALE
- TRSP. CORPS
- TRSP. FAC
- ENERGIE
- AVIATION
- VIE

REPARTITION DU CHIFFRE D'AFFAIRES PAR BRANCHE



LA CHARGE SINISTRE :

L'année 2018, s'est distinguée par une sinistralité exceptionnelle aussi bien en termes de fréquence qu'en sévérité. Le taux de sinistralité brut a grimpé de 27 points pour se situer à 96% contre 69% en 2017.

La charge sinistre a atteint 124,553 MDT, en hausse de 57% par rapport au bilan 2017, impactée par la survenance de quelques sinistres importants aussi bien sur

le marché Tunisien, qu'Étranger touchant essentiellement les branches incendie, Transport et Aviation et en catastrophes naturelles.

En effet, il est à signaler qu'au courant de l'année 2018 il y a eu la survenance de six sinistres relatifs à des catastrophes naturelles à savoir :

Les Catastrophes Naturelles en 2018

En MDT

Marché	Date	Nom du Risques	Part Tunis Re
TUNISIEN	22/09/2018	Inondations Nabeul	4 065
	17/10/2018	Inondations Octobre	5 526
ETRANGER	25/05/2018	Cyclone Mekunu	1 042
	20/10/2018	Qatar Storm	555
	06/11/2018	Koweit Storm	3 128
	20/11/2018	Qatar Flood	306
TOTAL			14 318

A cela s'ajoute, deux sinistres majeurs Marine et Aviation :

En MDT

Marché	Date	Nom du Risques	Evaluation Total	Part Tunis Re
TUNISIEN	07/10/2018	CTN ULYSSE	27 723	26 978
	05/06/2017	TUNISAIR HANDLING	7 000	6 930
TOTAL			34 723	33 908

Outre les catastrophes naturelles et les sinistres majeurs de la branche Marine et Aviation, l'année 2018 a été marquée par une aggravation exceptionnelle de la

sinistralité, touchant essentiellement les branches Incendie (Sté Wifresh, Sté l'art du bureau, ...), Engineering (Ministère de l'Équipement).

Par nature d'acceptation la charge sinistre brute pour 2018 se présente comme suit :

En MDT

Charge Sinistre Par Nature	2014	2015	2016	2017	2018	S/P	Evol
Conventionnelle	32,346	32,793	35,488	44,772	54,225	68%	21%
Facultative	19,241	18,195	20,334	34,754	70,327	143%	102%
TOTAL	51,587	50,988	55,821	79,526	124,553	96%	57%

La charge sinistre relative aux acceptations conventionnelles a évolué de 21% par rapport à 2017 pour atteindre 54,225 MDT, cette hausse a touché principalement le marché Etranger (+29%) aussi bien que le marché Tunisien (+11%).

Le taux de sinistralité des acceptations conventionnelles, reste dans un niveau raisonnable en 2018 de 68% en légère hausse de 5 points par rapport à 2017, ces acceptations ont généré un S/P de 54% en 2016 contre 52% en 2015 et 54% en 2014.

En acceptations facultatives, la charge sinistre en 2018 a enregistré une aggravation se traduisant par une hausse de la sinistralité en terme de fréquence et de volume

exceptionnelle, touchant aussi bien le marché national qu'Etranger, en provenance des branches Incendie, Engineering, Transport et Aviation. La charge sinistre a atteint 70,327 MDT dégageant un ratio S/P de 143% contre 79% en 2017 et 49% en 2016,

Compte tenu de l'importance des sommes assurées engagées dans les sinistres survenus, le programme de rétrocession a participé largement dans la couverture de ces sinistres en 2018 à hauteur de 54%.

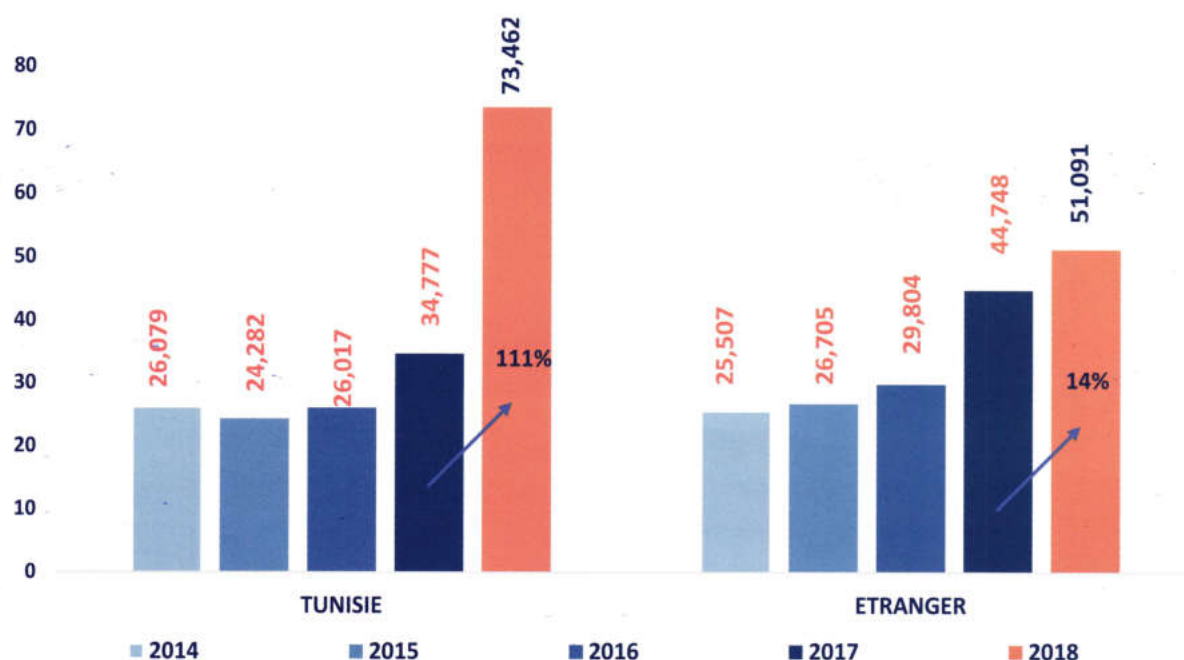
Le ratio S/P global Acceptation, se situe à 96% en 2018, contre 69% en 2017 et 52% en 2016.

Par Zone, la charge sinistre se présente comme suit :

En MDT

Charge Sinistre Par Zone	2014	2015	2016	2017	2018	S/P	Evol
Tunisie	26,079	24,282	26,017	34,777	73,462	122%	111%
Maghreb	3,970	3,403	2,400	9,870	-2,166	-26%	-122%
Pays Arabes	11,337	13,206	16,636	18,336	36,094	103%	97%
Afrique	4,396	4,202	5,799	9,714	11,006	66%	13%
Europe, Asie et R. Monde	5,804	5,894	4,969	6,829	6,156	70%	-10%
S/Total Etranger	25,507	26,705	29,804	44,748	51,091	74%	14%
Total	51,586	50,987	55,821	79,526	124,553	96%	57%

La charge sinistre par marché se présente comme suit :



Bien que Le marché Tunisien continu de consolider et de développer le portefeuille d'affaires, il a supporté en 2018 la survenance de quelque sinistres importants (les inondations, Ulysse, Tunis Air ...) cette aggravation a fait grimper le ratio S/P global à 122% contre 58% en 2017, témoignant ainsi d'une année exceptionnelle, il est à signaler que notre programme rétrocession a bien supporté cette aggravation.

La charge sinistres en provenance du marché Etranger a connu une aggravation de 14% pour atteindre 51,091 MDT contre 44,748 MDT en 2017.

Expliquée par la survenance de quelques sinistres importants touchant principalement les acceptations facultatives sur la zone des pays arabes suite à la survenance de plusieurs catastrophes naturelles (Koweït, Qatar, Oman...)

Par ailleurs, le phénomène de dépréciation du dinar Tunisien continu encore en 2018 à affecter directement la charge de sinistre de l'année en cours et celles des exercices antérieurs.

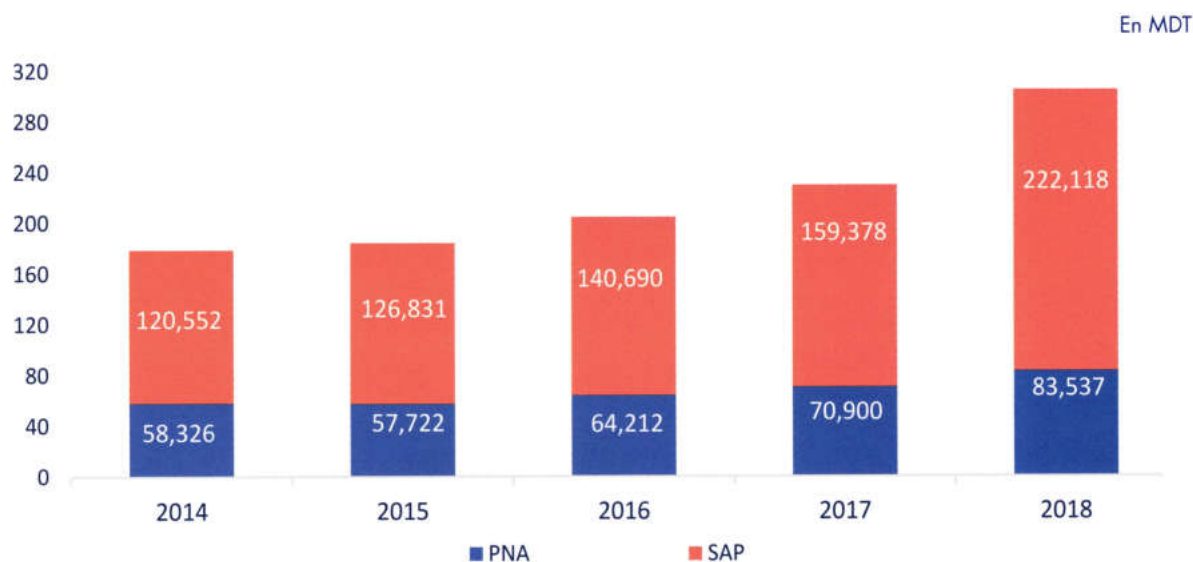
Le Ratio de sinistralité du marché Etranger s'est situé à 74% contre 81% en 2017 et 66% en 2016.

LES PROVISIONS TECHNIQUES :

Les provisions techniques constituées, des provisions pour primes non acquises et des provisions pour sinistres à payer, ont atteint 305,655 MDT en 2018 contre 230,278 MDT l'exercice précédent, enregistrant un renforcement de 33%.

Par nature de provisions, les provisions pour sinistres à payer représentent 73% des totales provisions techniques et sont en hausse de 39% par rapport au 31/12/2017. L'évolution des provisions techniques se présentent comme suit :

PROVISIONS TECHNIQUES



Les provisions techniques ont été renforcées durant ces cinq dernières années passant de 178,878 MDT

en 2014 à 305,655 MDT en 2018 soit en évolution moyenne de 14,8%.

Provisions Techniques Par Nature	2014	2015	2016	2017	2018	Evol
Conventionnelle	117,862	127,156	137,030	147,852	170,776	16%
Facultative	61,016	57,397	67,873	82,426	134,879	64%
TOTAL	178,878	184,553	204,902	230,278	305,655	33%

Une hausse des provisions techniques des acceptations conventionnelles de 16% suite à une hausse des provisions pour sinistres à payer sur l'Etranger.

Les provisions techniques des acceptations facultatives

ont enregistré un renforcement de 64%, expliquée par la hausse des provisions pour sinistre relative aux branches Incendie +43%, Engineering +29%, Transport +289% et Aviation +35%.

LE RESULTAT TECHNIQUE ACCEPTATIONS :

Le résultat technique des acceptations en 2018 est de -27,913 MDT. Ce résultat est exceptionnel suite à la survenance de plusieurs sinistres importants aussi bien sur le marché local qu'étranger, encore aggravé sous l'effet de la dépréciation du dinar Tunisien face aux autres monnaie Etrangère qui impacte directement l'Evaluation de la charge sinistre.

Evolution du résultat par nature d'acceptation :

En MDT

Resultat Acceptation	2014	2015	2016	2017	2018	Evol
Conventionnelle	11,475	12,512	11,266	6,443	3,234	-54%
Facultative	10,354	14,699	14,245	1,184	-31,147	-100%
Total	21,829	27,211	25,512	7,627	-27,913	-100%

Par nature d'affaire, le résultat des acceptations conventionnelles dégage un excédent de 3,234 MDT.

Courant ces cinq dernières années, le résultat fluctue d'une année à l'autre selon le comportement de la sinistralité de l'année.

Concernant les affaires facultatives, le résultat est de -31,147 MDT, en baisse par rapport au résultat 2017, impacté par la forte sinistralité courant l'année 2018, surtout après la survenance du sinistre abordage d'Ulysse (évalué à lui seul à 27MDT).



Tunis ReTakaful



B- L'ACTIVITE RETAKAFUL :

Dans le cadre de la diversification de son activité, Tunis Re est pionnière dans la promotion de la Réassurance takaful en Tunisie, en offrant une panoplie de couverture en adéquation avec les besoins des professionnels de l'assurance islamique.

L'activité Retakaful continue son essor pour réaliser au terme de l'exercice 2018 une progression de 32% et réalisant 110% des prévisions de 2018.

Par nature d'acceptation, l'évolution du chiffre d'affaires se présente comme suit :

En MDT

Chiffres d'Affaires	2014	2015	2016	2017	2018	ST	Evol 18/17
Conventionnelle	3,514	5,545	6,701	7,420	9,004	63%	21%
Facultative	0,817	1,030	2,335	3,414	5,318	37%	56%
Total	4,331	6,576	9,036	10,834	14,322	100%	32%

En effet, le chiffre d'affaires de Tunis Re a atteint 14,322 MDT contre 10,834 MDT réparti entre une part de 63% en acceptation conventionnelle et 37% en facultative contre respectivement 68% et 32% en 2017.

Courant l'année 2018, une progression importante de 56% est constaté au niveau des acceptations facultatives et ce grâce à l'effort commercial déployé pour cette branche.

Par zone l'évolution du chiffre d'affaires Retakaful se présente comme suit :

En MDT

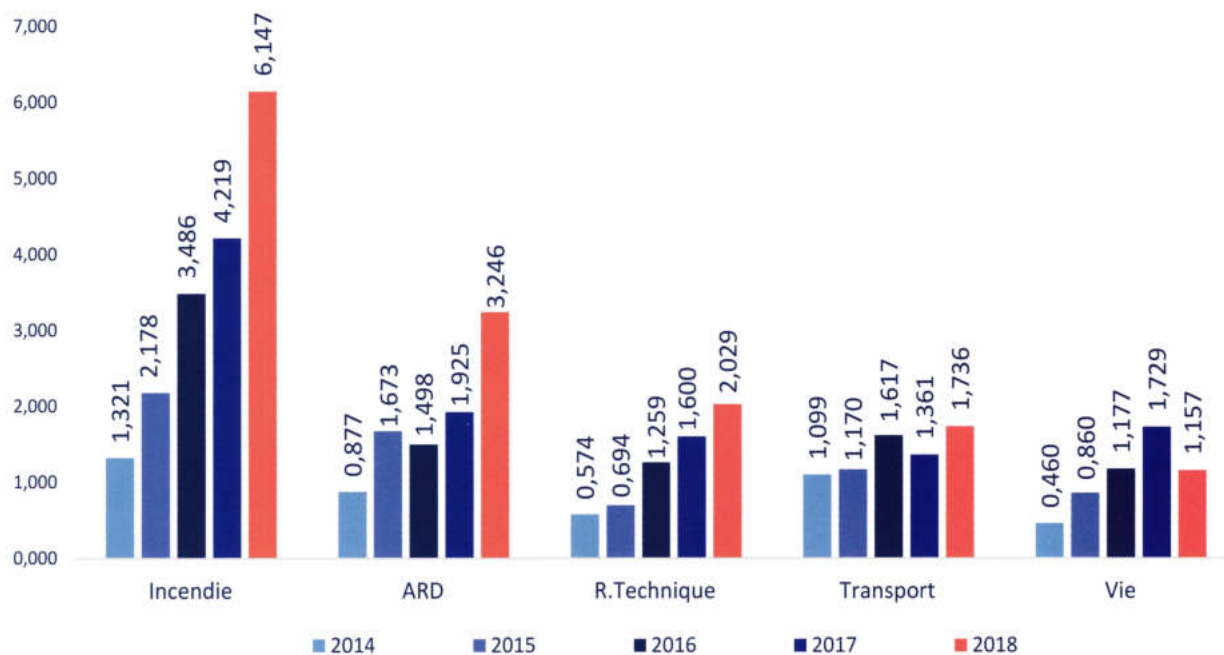
Chiffres d'Affaires Par Marché	2014	2015	2016	2017	2018	ST	Evol 18/17
Tunisie	1,194	2,064	2,391	2,469	2,798	20%	13%
Maghreb	0,478	0,469	0,716	0,572	0,771	5%	35%
P. Arabes	2,609	3,819	5,636	7,622	10,235	71%	34%
Afrique	0,050	0,160	0,252	0,044	0,031	0%	-29%
Asie	-	0,064	0,042	0,127	0,486	3%	283%
TOTAL	4,331	6,576	9,036	10,834	14,322	100%	32%

Par marché, au 31/12/2018, les primes Retakaful ont réalisé des hausses au niveau des marchés clés, +13% sur le marché Tunisien, +35% sur le marché Maghrébin, +34% sur le marché Arabes et 283% sur le marché asiatique.

Néanmoins une baisse est enregistrée sur Africain (-29%), expliquées par une baisse de l'aliment estimé.

Le Chiffre d'Affaires par Branche :

Evolution du Chiffre d'Affaires Retakaful par Branche (En MDT)



Les branches dommages enregistrent en 2018 des hausses importantes ; +46% pour la branche Incendie, +69% pour l'ARD et +27% pour le Risque technique et +28% pour Transport.

La Charge Sinistres des Acceptations Retakaful :

Après un cycle de faible sinistralité, l'activité Retakaful a enregistré au 31/12/2018 une aggravation de 42% de la charge sinistre global pour atteindre ainsi, un montant de 10,221 MDT contre 7,196 MDT en 2017. Comparée aux prévisions de charges 2018, le taux de réalisation est de 143%.

Par nature d'acceptation la charge sinistres a évolué comme suit :

En MDT

La Charge Sinistre	2014	2015	2016	2017	2018	ST	Evol 18/17
Conventionnelle	1,849	3,792	2,539	4,565	5,915	58%	30%
Facultative	0,184	0,207	1,131	2,631	4,306	42%	64%
Total	2,032	3,999	3,670	7,196	10,221	100%	42%

Le ratio de sinistralité est de 80% contre 70% au 31/12/2017, cette hausse est expliquée par une sinistralité exceptionnelle en 2018 au niveau du marché

Saoudien (sinistre MADA NONWOVENS). Touchant la branche Incendie.

Le Résultat Acceptation Retakaful :

Le résultat des acceptations Retakaful a dégagé un déficit de 666 mDT, ce résultat traduit une sinistralité exceptionnelle enregistré courant 2018, malgré une

progression notable du chiffre d'affaires, cette branche continue à se développer, grâce au potentiel d'affaires qui se présente au niveau national et régional.

En MDT

Résultat Retakaful	2014	2015	2016	2017	2018	ST	Evol 18/17
Conventionnelle	0,495	0,113	2,044	1,070	0,246	-37%	-77%
Facultative	0,308	0,548	0,431	-0,562	-0,911	137%	-62%
Total	0,802	0,661	2,475	0,507	-0,666	100%	-231%

Le résultat technique net de l'activité Retakaful :

En MDT

	2014	2015	2016	2017	2018	Evol 18/17
Rétention	3,302	5,224	7,423	8,555	10,646	24%
Taux de Rétrocession	24%	21%	18%	21%	26%	22%
Charge Sin Nette	1,785	3,313	2,886	5,324	8,499	60%
Taux de Sinistralité Net	61%	68%	44%	64%	115%	79%
Résultat Acceptation	0,802	0,661	2,475	0,507	-0,666	-231%
Résultat Rétro	0,432	0,220	0,303	-0,510	0,281	-155%
Résultat Technique	0,371	0,441	2,172	1,017	-0,946	-193%

- La prime nette retakaful au 31/12/2018 a enregistré une progression de 24% passant de 8,555 MDT en 2017 à 10,646 MDT, réalisant 93% des prévisions 2018.
- Le taux de rétrocession se situe à 26% contre 21% en 2017.
- Le charge sinistre nette s'est aggravé de 60% par rapport au 31.12.2017 .
- Le résultat technique net de la branche retakaful a réalisé un déficit de 0,946 mDT au terme de l'année 2018.

C- La Rétrocession

LES PRIMES RÉTROCÉDÉES :

La prime rétrocédée pour 2018 marque une hausse de 13% par rapport au 31/12/2017 pour atteindre un montant de 56,079 MDT, expliquée d'une part, par l'augmentation du chiffre d'affaires au niveau de l'acceptation et principalement au niveau des affaires

facultatifs ainsi que par la hausse des coûts de couvertures au niveau international.

La prime retenue s'est améliorée pour atteindre 61% en 2018 contre 59% en 2017.

En MDT

PRIME RÉTROCÉDÉE	2014	2015	2016	2017	2018	Evol
Retro Conventiennelle	27,372	27,977	30,992	35,581	42,572	20%
Retro Facultative	19,315	15,383	13,772	13,829	13,507	-2%
Total Retrocession	46,687	43,360	44,764	49,410	56,079	13%

Les primes cédées en rétrocession ont enregistré sur les cinq dernières années, une évolution moyenne de 5%, contre une évolution moyenne de 10% en acceptation.

Les acceptations facultatives présentent un taux de rétrocession important, en raison du coût élevé de la couverture des affaires Pools qui sont fortement

rétrocédées. Le niveau de la rétention est resté stable à 61% contre 59% en 2017.

Sans tenir compte des affaires Pools le taux de rétention serait de 65,2%.

Rétrocession par Branche

En MDT

BRANCHES	2017	Tx de Retro	2018	Tx de retro	EVOL
Incendie	21,375	44%	27,854	46%	30%
ARD	1,132	7%	1,254	6%	11%
Engineering	4,792	33%	5,453	34%	14%
R C Decennale	7,066	90%	5,814	88%	-18%
Transport Corps	2,622	58%	3,318	59%	27%
Transport Fac	1,348	17%	1,542	16%	14%
Energie	0,448	20%	1,131	42%	152%
Aviation	10,418	92%	9,440	85%	-9%
Vie	0,209	3%	0,273	3%	30%
Total	49,410	41%	56,079	39%	13%

L'analyse par branche dégage des hausses de la prime de rétrocession au niveau de la branche incendie, ayant subies le coût d'une forte sinistralité durant le dernier quinquennat.

Les branches ARD, Engineering, Transport et Vie ont évolué respectivement de +11%, 14%, 13% et 30%, contre des baisses enregistrées au niveau des branches RC Décennale -18% et Aviation -9%.

LA CHARGE SINISTRE RETROCESSION:

La charge sinistre de la rétrocession a atteint 66,879 MDT en 2018 contre 35,179 MDT en 2017, soit une hausse de 90%. Notons que le programme de la rétrocession a supporté 54% de la charge sinistre brute.

LA CHARGE SINISTRE PAR NATURE DE RETROCESSION

En MDT

CHARGE SINISTRE RETRO	2014	2015	2016	2017	2018	Evol
RETRO CONVENTIONNELLE	11,048	12,519	15,502	26,018	31,638	22%
RETRO FACULTATIVE	10,970	10,014	6,779	9,161	35,240	285%
TOTAL RETROCESSION	22,018	22,533	22,280	35,179	66,879	90%
S/P RETROCESSION	52%	51%	52%	80%	138%	73%

Par type de rétrocession, la charge sinistre rétrocession conventionnelle a évolué de 22% par rapport à 2017, en effet l'exercice 2018 a subi quelques sinistres important par rapport à l'exercice 2017.

Pour la charge sinistre en rétrocession facultative, enregistre une forte hausse pour atteindre 35,240 MDT, expliquée principalement par la survenance d'importants

sinistres au niveau des branches Incendie, Transport et Aviation en 2018.

Le ratio de sinistralité, S/P de la rétrocession est de 138% en hausse de 73% par rapport à 2017.

LE RESULTAT TECHNIQUE RETROCESSION :

L'exercice 2018 clôture avec un résultat technique déficitaire pour les rétrocessionnaires de 31,523 MDT contre -1,335 MDT en 2017, suite à la participation du programme Marine principalement dans les sinistres de 2018 (Ulysse et Tunis Air).

Par nature d'affaires, le résultat de la rétrocession se présente comme suit :

RESULTAT TECHNIQUE DE LA RETROCESSION

En MDT

RESULTAT RETROCESSION	2014	2015	2016	2017	2018	Evol
RETRO CONVENTIONNELLE	6,651	1,941	3,476	-4,207	-5,726	36%
RETRO FACULTATIVE	6,266	11,280	7,725	2,871	-25,797	-998%
TOTAL RETROCESSION	12,917	13,221	11,201	-1,335	-31,523	2261%

LE RESULTAT TECHNIQUE NET DE RETROCESSION :

L'activité après la couverture en rétrocession qui comme toujours, a très bien supporté l'activité de souscription, a dégagé à la clôture de l'exercice 2018 un résultat

technique excédentaire de 8,659 MDT contre 3,752 MDT en 2017, en progression de 131% par rapport à l'année précédente.

LE RESULTAT TECHNIQUE NET DE RETROCESSION

En MDT

RESULTAT TECHNIQUE NET	2014	2015	2016	2017	2018
Prime Nette	50,947	57,225	68,671	72,263	85,958
Prime Acquise Nette	51,312	56,851	64,499	70,784	80,847
Charge Sinistre Nette	29,568	28,454	33,541	44,347	57,674
Charge Acquisition Nette	14,688	16,294	18,460	19,575	21,719
S/P Net	58%	50%	52%	63%	71%
Ratio Combiné Net	100,2%	91,6%	90,5%	101,7%	108%
Résultat Technique Net	1,905	6,535	6,310	3,752	8,659

Les éléments techniques en nette de rétrocession font ressortir :

- Une Hausse de 19% de la prime retenue pour atteindre 85,958 MDT.
- Une progression de 14% pour la prime acquise nette.
- Une amélioration du taux de rétention de 2 points .
- Une hausse de la charge sinistre nette de 30% contre 57% en acceptation.
- Un Ratio de sinistralité Nette de 71% contre un ratio de 96% en Brut .
- Un Ratio combiné Net de 108% contre 102% en 2017.

ANALYSE DES RATIOS PAR BRANCHE

La répartition des principaux ratios techniques par branche en 2018 et 2017 sérieusement touchés par une sinistralité exceptionnelle, ayant affecté pratiquement toutes les branches.

Le ratio combiné se situe à 108% contre 101,7% en 2017 et 91% en 2016.

L'activité Technique de Tunis Re pour l'année 2018 présente les ratios suivants :

RATIO PAR BRANCHE

En MDT

BRANCHE	2017			2018			Evolution		
	Ratio F.Gestion	S/P Net	Ratio combiné	Ratio F.Gestion	S/P Net	Ratio combiné	Ratio F.Gestion	S/P Net	Ratio combiné
INCENDIE	38%	72%	110%	35%	87%	122%	-7%	21%	11%
ARD	28%	60%	88%	27%	50%	76%	-5%	-17%	-13%
R. TECHNIQUES	42%	78%	120%	43%	74%	118%	2%	-5%	-2%
TRANSPORT	48%	35%	84%	46%	66%	112%	-4%	85%	34%
AVIATION	87%	149%	235%	56%	102%	157%	-36%	-32%	-33%
VIE	49%	43%	92%	40%	53%	93%	-17%	23%	2%
TOTAL	39,8%	62,7%	102%	36,9%	71,3%	108%	-7%	14%	6%



Un succès qui pèse lourd !



 **Tunis Re**

**Notée B+ (Bien)
avec Perspectives Stables**

www.Tunisre.com.tn



■ L'Activité Financière

D- L'ACTIVITE FINANCIERE :

Les placements de Tunis Re englobent les placements financiers, monétaires, immobiliers et des dépôts auprès des cédantes. Ils s'élevèrent en 2018 à 383,267 MDT contre 348,308 MDT en 2017 et 327,595 MDT en 2016, soit des évolutions respectives de 10% et de 6%. Par rapport aux objectifs 2018, les placements ont marqué un dépassement de 11,366 MDT.

Les données relatives aux placements seront présentées avant amortissement et provisions et ne comprennent pas les liquidités auprès des établissements bancaires et ce en adéquation avec la structure des états financiers.

Evolution des Placements (en MDT)



Présentation de la structure des placements :

Placements	En MDT		
	2017	2018	Evol %
Placements immobiliers	9,798	9,806	0%
Actions et Titres à Revenu Variable	48,764	46,099	-5%
Obligations et Titres à Revenu Fixe	191,386	214,062	12%
Dépôt auprès des cédantes	90,365	103,385	14%
Autres	0,964	1,129	17%
S/T Placement Ordinaire	341,277	374,481	10%
Placement Retakaful	7,032	8,786	25%
TOTAL	348,308	383,267	10%

Dans le but d'une meilleure gestion de la liquidité de la société, les placements sont classés en catégories conciliant aussi bien, un bon niveau de liquidité qu'un faible niveau de risque, tout en garantissant un rendement minimum satisfaisant.

■ Les placements immobiliers, totalisent un montant de 9,806 MDT soit au même niveau qu'en 2017 et représentent 3% du total placement en 2018.

■ Les placements à revenus variables, constitués des actions cotées, des participations, des titres d'OPCVM, totalisant au 31/12/2018 un montant de 46,099 MDT contre 48,764 MDT en 2017 soit une variation de -5%.

Le choix des placements sur le marché financier est motivé par la recherche d'une meilleure rentabilité du portefeuille global, tout en assurant un niveau de liquidité confortable.

■ Les placements à revenus fixe constitués des titres émis par l'État, des comptes à court et à long termes et des placements en devises. Ces placements qui représentent 56% du total placement, ont atteint au 31/12/2018 un montant de 214 MDT contre 191,386 MDT en 2017 soit en hausse de 12%.

■ Les dépôts auprès des cédantes : Les dépôts en espèces auprès des cédantes en représentation des engagements techniques représentant 27% du total placement, ont atteint au 31/12/2018 un montant de 103,385 MDT, en hausse de 14% par rapport à 2017.

■ Les Placements de l'activité Retakaful : Ces placements comprennent les avoirs en devises, les dépôts auprès des cédantes et le « seed capital ». A fin 2018, ils totalisent 8,786 MDT en évolution de 25%, représentant 2% du total des placements.

Les Produits des placements :

Avec un portefeuille varié et diversifié, misant sur des actifs à forte rentabilité et à un niveau de risque raisonnable, Tunis Re a pu réaliser des produits sur les placements de 24,900 MDT en 2018 contre 19 MDT en 2017 soit une hausse de 31%. Cette croissance est favorisée par d'une

part le développement des flux techniques, ainsi que par la conjoncture exceptionnelle du marché financier et monétaire, où le TMM a enregistré plusieurs hausses en 2018. En effet, il a commencé l'année à un niveau de 5,53% pour la clôturer l'année à 7,24%.

Revenus des Placements (en MDT)



Le détail par catégorie de placement se présente comme suit :

Revenus	2017	2018	Evolution	En MDT
Placements Immobiliers	0,973	1,019	5%	
Actions et Titres à Revenu Variable	3,397	5,645	66%	
Obligations et Titres à Revenu Fixe	12,198	15,574	28%	
Autres Placements	2,191	2,266	3%	
S/T Placement Ordinaire	18,759	24,503	31%	
Placement Retakaful	0,256	0,397	55%	
TOTAL	19,015	24,900	31%	

L'analyse par catégorie des produits des placements montre les évolutions suivantes :

- **Les placements immobiliers** ont dégagé un revenu en hausse de 5%, pour atteindre 1,019 MDT, ce revenu réunit les loyers collectés sur les placements immobiliers hors exploitation et le loyer théorique du nouveau siège social.
- **Les placements à revenus variables** au terme de l'année 2017 se sont soldés par un produit de au terme de l'année 2018 se sont soldés par un produit de 5,645 MDT en hausse de 66%, expliqué par la réalisation de plus-values sur cession d'actif financier, malgré les difficultés que rencontre le marché financier à savoir pas de nouvelle d'introduction en bourse, manque d'opportunité de placement.

- **Les placements à revenus fixes** ont évolué de 28% passant de 12,198 MDT au 31/12/2017 à 15,574 MDT au 31/12/2018. Cette évolution s'explique par la hausse du TMM favorisant ainsi un bon taux de placement monétaire.
- **Les autres revenus** constitués essentiellement des dépôts auprès des cédantes, dégagent un produit de 2,266 MDT en hausse de 3% par rapport à 2017.
- **Les revenus des placements** de l'activité Retakaful affichent une hausse de 55% pour atteindre 0,397 MDT.

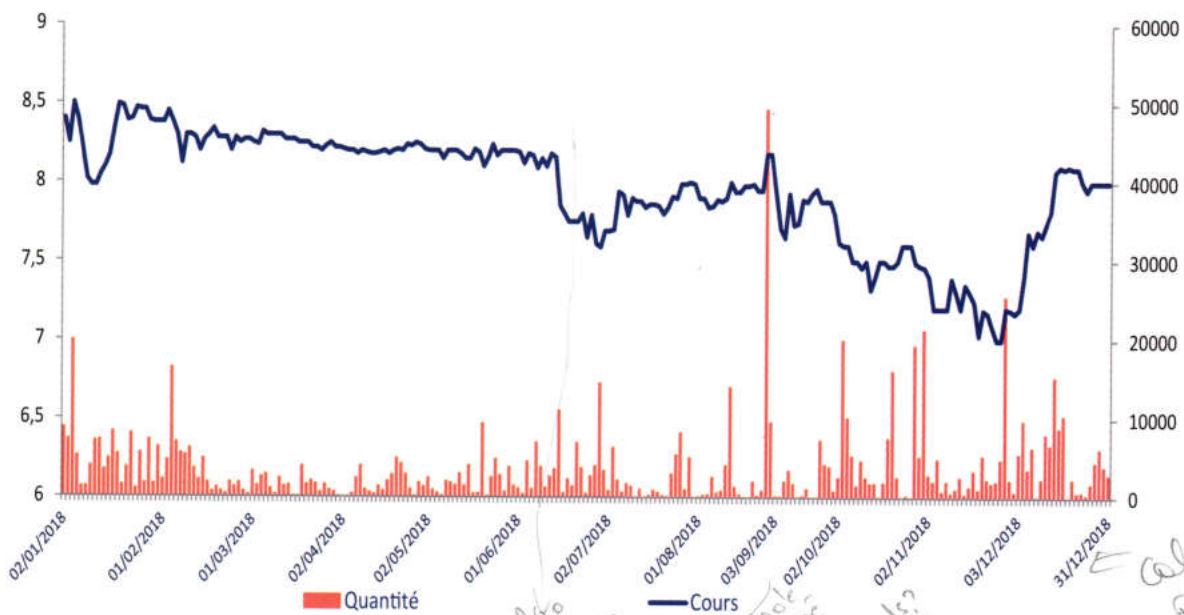
EVOLUTION DE L'ACTION DE TUNIS RE EN 2018

Alors que l'année 2018, avait été placée sous le signe du scepticisme, le marché a défié toutes les appréhensions enregistrant une belle progression de 11.57%, marquant un retour prudent des investisseurs dans un contexte de relative accalmie sécuritaire.

Le Tunindex a traversé deux vagues de tendance : une phase haussière de 34%, Ce rythme le plus fort qu'il ait enregistré depuis plusieurs années poussées par le démarrage de plusieurs fonds d'investissement permettant de créer des pressions acheteuses qui ont dynamisé toute la place.

Une deuxième phase d'attente, en effet, le Tunindex a connu un épisode de volatilité et l'appétit pour le risque s'est apaisé, l'indice phare a quasiment fait du surplace.

Le titre Tunis Re -TRE reste stable, il se positionne comme un titre à bon rendement en dividende, clôturant l'année 2018 avec un cours moyen de 8 dinars.



Pour 2019, La tendance générale sur la bourse de Tunis devrait être tributaire du contexte géopolitique et des évolutions macroéconomiques. Principalement le lancement des réformes structurelles nécessaires afin

d'instaurer un climat sûr pour encourager l'investissement et rassurer les investisseurs, devrait favoriser le regain de confiance et contribuer à la reprise du marché et animer les échanges.

L'ACTIONNARIAT DE TUNIS RE: UN ACTIONNARIAT DE QUALITÉ

La composition de l'actionariat de Tunis Re est caractérisée par une part prépondérante pour les sociétés d'assurances et de réassurance (53%), où la COMAR détient 15,32% suivi par la STAR avec une part de 14,91%.

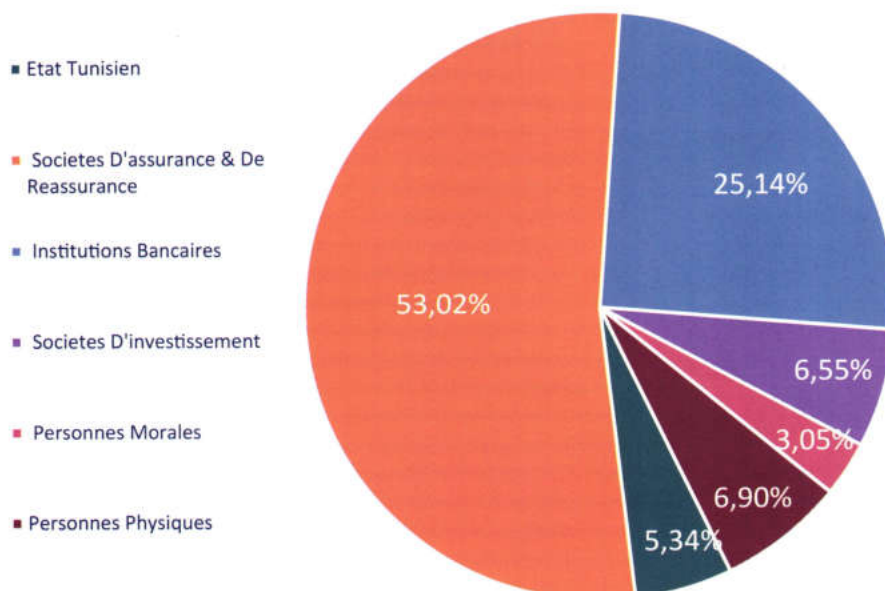
Le secteur bancaire est fortement représenté dans la

structure du capital de Tunis Re et principalement la Banque Nationale Agricole « BNA » avec une part de 18,95%.

Le caractère stratégique de l'activité de réassurance pousse l'Etat tunisien à maintenir sa part de 5,34%.

Actionnaires	Nombre	Part
Etat tunisien	1 067 720	5,34%
Banque National Agricole "BNA"	3 789 670	18,95%
Société Tunisienne d'Assurance & de Réassurance "STAR"	2 982 579	14,91%
Compagnie Méditerranéenne d'assurance et de Réassurance "COMAR"	3 064 030	15,32%
Autres Sociétés d'Assurance & de Réassurance	4 557 640	22,79%
Autres Institutions Bancaires	1 238 557	6,19%
Sociétés d'Investissement	1 310 415	6,55%
Personnes Morales	610 255	3,05%
Personnes Physiques	1 250 622	6,25%
Autres	128 512	0,64%
Total	20 000 000	100,00%

Actionariat de Tunis Re



LES FRAIS GENERAUX

Les frais généraux au titre de l'exercice 2018 ont atteint 11,952 MDT contre 9,805 MDT en 2017, soit une évolution de 22%.

La part des frais généraux affectée à l'activité technique

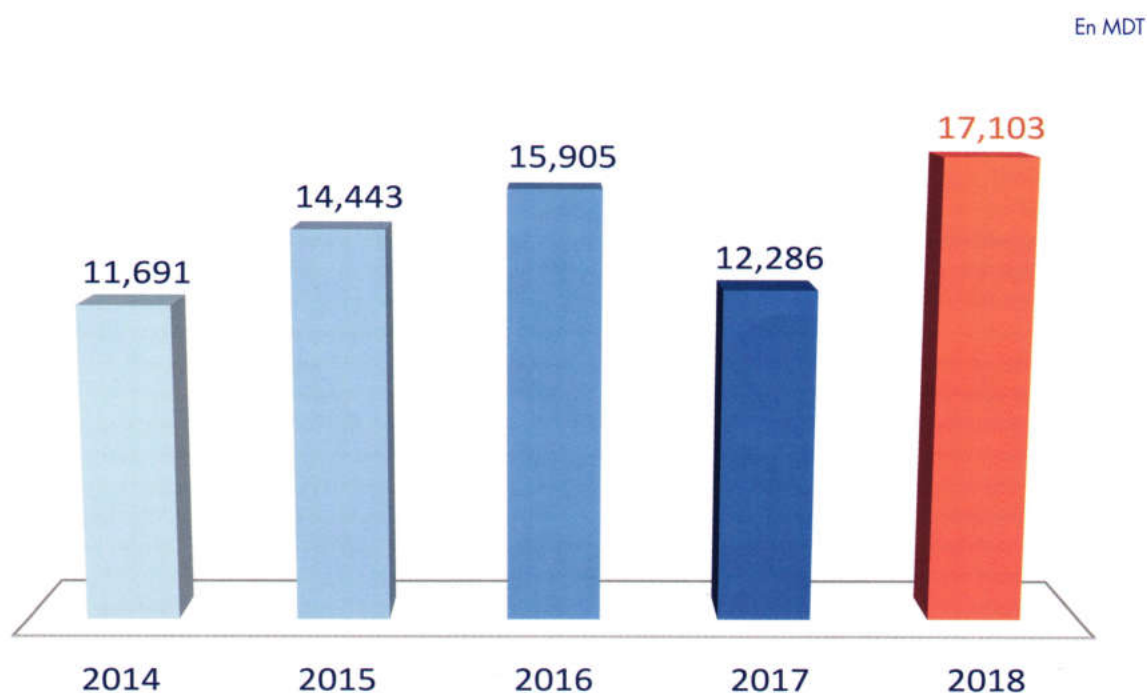
au titre des frais d'administration se chiffre à 12,562 MDT contre 11,294 MDT en hausse de 11%. Rapportés au chiffre d'affaires, ces frais d'administration représentent 8,8%.

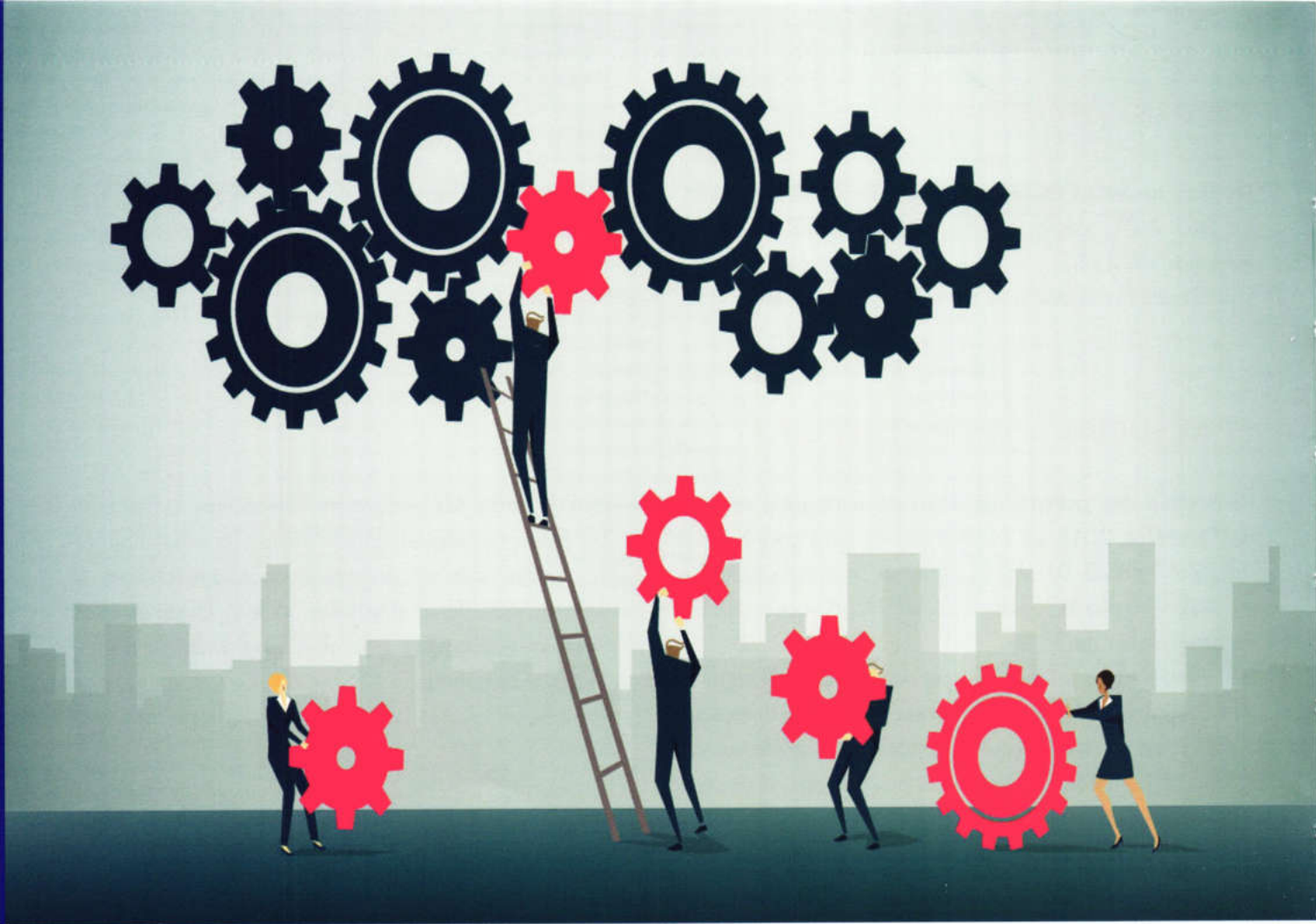
LE RESULTAT NET DE L'EXERCICE

L'ensemble des activités de Tunis Ré a dégagé au titre de l'exercice 2018 un résultat bénéficiaire avant impôt de 22 606 923 DT. Après Impôt ce résultat s'établit à 17 102 916 dinars, contre 12 285 742 dinars en 2017, en progression de 39%.

Par ailleurs, Il est à signaler, que ce résultat de l'exercice 2018, comporte une contribution exceptionnelle au budget de l'Etat, en neutralisant cette contribution le résultat aurait été de 18 251 930 DT, en hausse de 40% par rapport au 31.12.2017.

Ce résultat reflète les performances accomplies aussi bien sur les plans techniques que financiers courant l'année 2018, malgré une conjoncture économique difficile et une aggravation de la sinistralité, suite à la survenance de plusieurs évènements naturelles aussi bien au niveau national que régionale.





- **Le Bilan Social
&**
- **Les Actions
Commerciales**

Les Actions Commerciales pour l'année 2018

La campagne commerciale :

Afin de réaliser les objectifs retenus au niveau de notre plan de développement, TUNIS RE cherche à se développer principalement sur les marchés qui présentent des structures similaires au marché tunisien, tels que les marchés africains, maghrébins et arabes.

La réalisation de ces objectifs doit s'établir en conformité avec la politique de souscription sélective et rigoureuse de la société qui permet de générer des excédents techniques de nos souscriptions permettant de rémunérer le capital social.

Des actions commerciales ont été menées au cours de l'année 2018 pour préparer la campagne de renouvellement des mois d'Avril et de Juillet 2018 ainsi que de Janvier 2019.

Elles s'inscrivent dans un cadre de développement global permettant :

- Le maintien du portefeuille existant tout en essayant d'augmenter nos parts sur les affaires équilibrées ou bénéficiaires.
- La réalisation des nouvelles affaires bénéficiaires.
- Le désengagement des affaires présentant un déficit chronique.
- Le développement des relations directes avec nos cédantes chaque fois que l'opportunité sera présente.

Ce programme commercial a pour objectifs :

- La confirmation de la présence de TUNIS RE sur les marchés arabes, maghrébins et africains et notamment les marchés africains et des pays du golfe qui continuent d'offrir des perspectives de croissance importantes.
- La prospection de ces marchés et le développement de nos souscriptions, et par conséquent l'augmentation de notre chiffre d'affaire.
- L'échange des expériences à travers le contact avec les responsables et les compétences existantes.
- La collecte des informations importantes sur ces marchés et éventuellement sur d'autres marchés.
- La présentation de notre politique de souscription lors du renouvellement des traités avec ces marchés.
- Le suivi du développement de la situation des affaires en portefeuille.

Les visites de marchés et la participation aux manifestations régionales et internationales nous rapprochent de nos partenaires traditionnels et nous permettent d'entrer en contact avec de nouvelles compagnies surtout celles se trouvant dans des marchés auxquels nous ne rendons pas visite.

A cet effet, des visites commerciales aux marchés cibles avec la participation à quelques manifestations régionales ont été effectuées :

Manifestations Régionales :

- 42^{ème} Assemblée Générale Annuelle de la FANAF, Rwanda, du 12 au 15 Février 2018.
- Rendez-vous de Casablanca de l'Assurance, Casablanca les 04 et 05 Avril 2018.
- 45^{ème} Conférence et Assemblée Générale Annuelle de l'OAA, Ghana du 06 au 09 Mai 2018.
- Conférence de l'UGAA, Tunisie du 24 au 27 juin 2018.
- 41^{ème} Conférence Annuelle de l'OESAI, Tanzanie du 27 au 28 Août 2018.
- Forum du FAIR, Liban du 18 au 19 septembre 2018.
- Forum de la Réassurance Africaine, Malawi, du 7 au 9 octobre 2018.
- Rendez-vous d'Alger, Algérie du 04 au 05 novembre 2018.

LE BILAN SOCIAL

Se Préparer pour des défis futurs, en prévoyant l'évolution rapide de l'environnement de réassurance :

Tunis Re, dotée d'une expérience de 38 ans, âge de la maturité, l'ancienneté moyenne des employés est de 23 ans.

Orienté vers l'avenir, la stratégie du Tunis Re en termes d'organisation de travail, favorise le renforcement des relations à multiples facettes entre les cadres, dans le but de conclure avec succès leurs projets et ce en attirant les nouvelles compétences et le savoir-faire disponible dans la société.

En effet, Tunis Re a mis en œuvre une stratégie ressources humaine basée sur la création d'une dynamique interne responsable, lui permettant de relever les défis future face à l'évolution rapide de l'environnement de la réassurance, et ce dans une optique de développer l'expertise métier et améliorer la performance de la société.

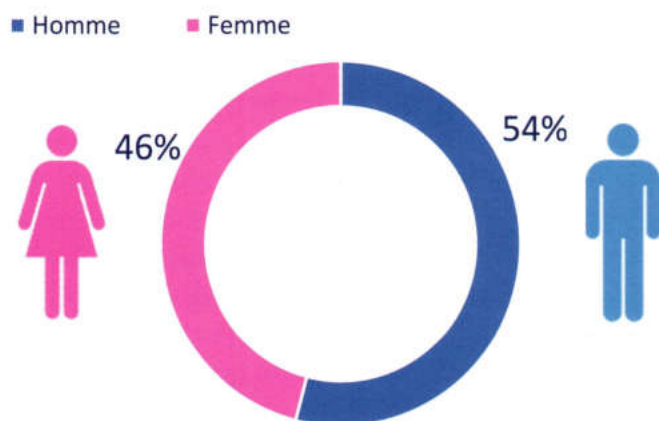
Concernant la stratégie de recrutement, Tunis Re, choisi ces candidats selon des profils bien ciblés, favorisant les spécialités d'actuariat, d'ingénierie statistique et industrielles, à travers le système de parrainage (Paris Dauphine et de l'IFID).

Plusieurs actions de formation ont été réalisées courant l'année 2018, ayant concerné la quasi-totalité des employés, touchant aussi bien les aspects, techniques de l'assurance et de la réassurance que financiers et gestion des ressources humaines.

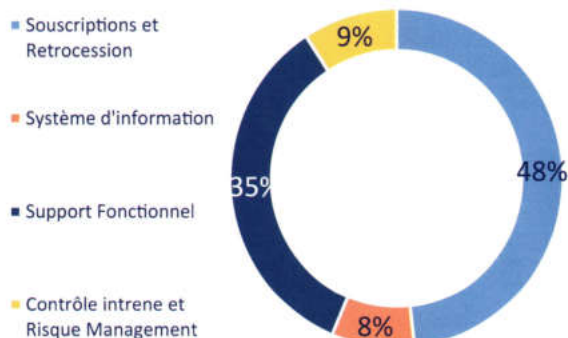
Pour l'année 2019, le développement personnel et les pratiques managériales sont au cœur du processus de création de valeur. Tunis Re continue dans son cycle de formation qui a déjà commencé en 2018, en partenariat avec un spécialiste dans le domaine, afin de contribuer à souder les équipes dans les contextes difficile et à véhiculer les valeurs de l'entreprise pour un gain en efficacité et en performance.

L'effectif au 31.12.2018 est de 87 employés réparti comme suit :

Par Genre



Par Nature d'Activité





■ La Gouvernance

GOVERNANCE ET GESTION INTERNE

La gestion des risques de l'entreprise et le système de contrôle interne, forment une partie intégrale de la gouvernance de l'entreprise :

La Gouvernance

Le Conseil d'Administration:

Détermine les orientations de l'activité de la société, veille à leur mise en œuvre, contrôle la gestion de la direction, il suit la campagne de renouvellement des traités, le plan de développement de la société, arrête les états financiers à certifier par le commissaire aux comptes et approuve l'organisation de la société.

Le Comité permanent d'audit:

S'est doté de deux missions essentielles :

- **Mission comptable:** comprenant notamment l'analyse des documents financiers, l'examen de la pertinence des choix et de la bonne application des méthodes comptables, le pilotage de la sélection du commissaire aux comptes.
- **Missions de contrôle interne :** Assurer la mise en place du système de contrôle interne performant, la protection des actifs de la société, la fiabilité de l'information financière et le respect des dispositions légales et réglementaires.

Les Comités émanant du Conseil d'Administration

• **Le Comité des Risques: est chargé de :**

Suivre les activités de gestion des risques au sein de l'entité; Développer les meilleures pratiques en matière de gestion des risques ;

- **Le Comité des Placements:** chargé de définir la politique générale de placements et de veiller à une gestion efficace et prudente des placements en adéquation avec les engagements de l'entreprise.

- **Le Comité de rémunération et de nomination** chargé d'arrêter la politique de rémunération, de nomination, de recrutement et de relève des cadres de Tunis Re.

L'Audit externe :

Les états financiers arrêtés, font l'objet d'un audit externe assuré par le commissaire aux comptes pour le volet réassurance conventionnelle et par le Superviseur Charia pour le volet takaful.

Le système d'information fait l'objet périodiquement d'un examen approfondi par un cabinet externe.

Les Comités internes

dont essentiellement :

- Le Comité Directeur.
- Le Comité de Recouvrement.
- Le Comité Informatique.
- Le Comité de Souscription.
- Le Comité de Gestion des Sinistres majeurs.
- Le Comité de Sécurité du Système d'Information.
- Le Comité de Remunération et de Nomination.

Dans le but d'asseoir un bon système de contrôle interne efficace et performant, la société a mis en place des structures de contrôle à savoir les directions Contrôle de gestion, Audit interne et Risk management dont le rôle est de mettre en œuvre des contrôles permanents et à postériori de nature à contenir les risques encourus par l'entreprise. Les auditeurs internes de la société ainsi que le commissaire aux comptes sont les garants de la bonne application des règles de contrôle interne à travers leurs missions périodiques.

Soucieuse d'apporter le maximum de garantie aux partenaires et actionnaires, Tunis Re est évaluée annuellement et depuis 2008, par une des plus grande agences de notations spécialisée en matière des assurances qui est l'agence AM Best. Malgré le contexte difficile du pays et de la région, l'AM Best a reconfirmé au mois de juillet 2018 la note de la société de B+ (bien) avec perspectives stables et à bbb- la note d'émetteur de crédit.

La capitalisation ajustée au risque de Tunis Re reste solide, avec une assise financière suffisante pour soutenir le profil de risque de l'entreprise. Tunis Re se prévaut d'un bon rendement d'exploitation au cours des dernières années avec une amélioration de la rentabilité de souscription.

Tout en parvenant à évoluer dans un environnement d'exploitation difficile au cours des dernières années, Tunis Re continue de développer progressivement sa diversification géographique, en s'ouvrant de plus en plus vers le marché international.

Les dernières notations, démontrent bien, la persévérance de Tunis Re à se maintenir à un niveau convenable en terme de performances financières et techniques, malgré les bouleversements vécus par la Tunisie, sachant que, la notation du pays impacte sensiblement celle de la société. C'est dans ce cadre que Tunis Re a procédé à une notation nationale via l'Agence de Notation Fitch Rating qui lui a attribué le 18 février 2019, le rating (national IFS) « Insurer Financial Strength » de « AA- (tn) » très fort avec des perspectives stables.

Cette notation vient appuyer davantage le positionnement de Tunis Re en tant que réassureur national de premier ordre sur son marché domestique et lui permet de se confirmer aussi sur le marché régional.

Notation	Solidité Financière	Emetteur de Crédit	Outlook
10/07/2014	B+	bbb-	Stable
10/07/2015	B+	bbb-	Stable
21/07/2016	B+	bbb-	Stable
27/07/2017	B+	bbb-	Stable
26/07/2018	B+	bbb-	Stable

Confirmant la qualité de son activité financière, Tunis Re a été encore certifiée conforme au standard financier MSI 20000 au cours de l'année 2018.

Certification qui lui est attribuée officiellement de l'institut de la bourse de Paris, représenté par Maghreb Corporate.





■ Perspectives d'Avenir & Analyse des Ecart

LES PERSPECTIVES D'AVENIR ET L'ANALYSE DES ÉCARTS

L'évolution de l'activité de Tunis Re tout au long de la période 2018-2022, s'est basée sur l'actualisation des objectifs quantitatifs et qualitatifs, définis au niveau du plan de développement (2017-2021), et compte tenu des réalisations des deux exercices 2017-2018, les perspectives de l'exercice 2019 aussi bien sur le plan local qu'international et suite à l'impact attendu sur la capacité de souscription dû au renforcement des fonds propres.

Dans ce contexte, Tunis Re a ajusté ses prévisions pour la période 2018-2022 en :

- Consolidant son intervention sur le marché domestique compte tenu du déroulement de la campagne de renouvellement de cette année ;
- Maintenant la vigilance sur certains marchés exposés et renforçant son intervention sur les zones cibles dont notamment le Maghreb spécialement le marché Libyen tout en ciblant de nouvelles affaires sur les marchés développés notamment en matière de la branche Rétakaful et de la réassurance Vie ;

- Renforçant son système de gestion de risque pour mieux optimiser son activité.

La réalisation de ces objectifs se fera dans le cadre d'une politique de souscription sélective et efficace basée sur une gestion maîtrisée des risques ;

Ces objectifs prennent en considération les changements au niveau d'un environnement économique et financier tant sur le plan national que sur le plan international où Tunis Re continuera à évoluer en harmonie avec sa capacité financière tout en observant de près l'évolution des marchés pour apporter les ajustements jugés nécessaires.

Ces objectifs sont fixés compte tenu des possibilités et des potentialités de développement offertes par chaque marché et en fonction de l'évolution des résultats.

I- Analyse des écarts enregistrés au niveau de l'Activité Technique :

CHIFFRE D'AFFAIRES

MDT

	2018R	2019P	2020P	2021P	2022P
Ancien plan (2017-2021)	137,664	138,135	147,891	158,892	
Nouveau plan (2018-2022)	142,037	151,840	161,779	172,359	184,288
Ecart	3%	10%	9%	8%	

En 2018, le C.A a atteint 142,037 MDT contre une prévision de 137,664 MDT estimée lors du plan 2017-2021, soit un écart positif de 3%. En effet la prévision en hausse de la prime, provient particulièrement de la branche Incendie,

En 2019, on enregistre un écart positif de 10% par rapport au plan 2018-2022.

Le reste du Plan : l'objectif est fixé à 184,288MDT en 2022 marquant une évolution moyenne de 7% sur les 5ans du plan. Cette évolution se traduit par la croissance des primes acceptées des différents marchés cibles ainsi que la réalisation de nouvelles affaires.

CHARGES DE SINISTRES

MDT

	2018R	2019P	2020P	2021P	2022P
Ancien plan (2017-2021)	106,706	57,503	58,59	60,505	
Nouveau plan (2018-2022)	124,553	74,202	77,176	80,319	83,189
Ecart	17%	29%	32%	33%	

En 2018, La charge sinistre présente un écart de 17% par rapport au prévisions expliqué par la survenance d'une sinistralité exceptionnelle.

En 2019, La charge sinistre sera de 74,202 MDT présentant un écart de 29% par rapport à l'ancien plan et ceci en adéquation avec les ajustements apportées sur les différents éléments du plan,

Le reste du Plan : La charge sinistre gardera le même niveau dans l'hypothèse de l'ancien plan et ce en tenant compte du développement de l'activité.

PRIMES RÉROCÉDÉES

MDT

	2018R	2019P	2020P	2021P	2022P
Ancien plan (2017-2021)	54,622	54,042	57,656	61,831	
Nouveau plan (2018-2022)	56,079	65,349	69,561	73,993	79,077
Ecart	3%	21%	21%	20%	

En 2018, Présente un écart de 3% par rapport au plan 2017-2021, une Hausse constatée au niveau l'évolution du chiffre d'affaires en acceptations.

En 2019, Les primes rérocédées ont réalisé un écart de 21%, expliqué par l'achat d'une couverture supplémentaire en 2019 pour le marché Etranger.

Le reste du Plan : L'écart reste constant suite aux mises à jour apportés sur le programme de rétrocession dans le but d'améliorer notre capacité.

CHARGE DE SINISTRE RÉTROCESSION

MDT

	2018R	2019P	2020P	2021P	2022P
Ancien plan (2017-2021)	55,316	21,622	22,36	22,697	
Nouveau plan (2018-2022)	66,879	33,200	34,170	35,989	34,232
Ecart	21%	54%	53%	59%	

En 2018, Présente un écart de 21% par rapport au plan 2017-2021, expliqué par la participation à la couverture des sinistres exceptionnelles survenus en acceptation.

En 2019, La charge sinistre atteindrait 33,2MDT, en hausse de 54% par rapport à l'ancien plan..

Le reste du Plan : La charge sinistre gardera le même niveau pour atteindre en 2022, 34,232 MDT.

RÉSULTAT NET DE RÉTROCESSION

(Avant Frais d'Administration)

MDT

	2018R	2019P	2020P	2021P	2022P
Ancien plan (2017-2021)	9,087	27,820	31,428	34,502	
Nouveau plan (2018-2022)	8,659	23,802	26,484	31,702	31,968
Ecart	-5%	-14%	-16%	-8%	

En 2018, Le résultat après rétrocession de l'exercice (avant frais généraux) présente un écart de -5% par rapport au plan 2017-2021.

En 2019, Le résultat après rétrocession de l'exercice (avant frais généraux) marquant un écart de -14% par rapport au plan 2017-2021.

Le reste du Plan : Le maintien du programme de rétrocession et l'hypothèse d'absence d'événements majeurs, le résultat évoluerait en moyenne de 11% pour atteindre 31,968 MDT en 2022.

RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE

MDT

	2018R	2019P	2020P	2021P	2022P
Ancien plan (2017-2021)	16,324	32,928	36,89	39,045	
Nouveau plan (2018-2022)	17,103	28,427	32,486	37,383	38,542
Ecart	5%	-14%	-12%	-4%	

En 2018, Le résultat net de l'exercice est bénéficiaire de **17,103 MDT** marquant un écart de **5%** par rapport au plan 2017-2021.

En 2019, Le résultat net de l'exercice sera bénéficiaire de **28,427 MDT** marquant un écart de -14% par rapport au plan 2017-2021.

Le reste du Plan : Le résultat évoluerait en moyenne de 25% pour atteindre 38,5 MDT, tout en tenant compte de l'évolution des résultats techniques et autre que technique.

II- Analyse des Modifications Opérées au Niveau de l'Activité Financière :

PLACEMENTS

MDT

	2018R	2019P	2020P	2021P	2022P
Ancien plan (2017-2021)	371,901	396,493	427,635	454,497	
Nouveau plan (2018-2022)	383,267	391,974	408,326	430,88	454,333
Ecart	3%	-1%	-5%	-5%	

En 2018, Le taux de réalisation des placements est de 103% par rapport aux prévisions énoncées dans le plan 2017-2021.

En 2019, il y aurait un léger écart de 1%, les prévisions sont ajustées compte tenu des prévisions de développement de l'activité technique.

Le reste du Plan : En quête des nouvelles opportunités de placements et d'investissement, le reste du plan marquera une évolution moyenne de 4%.

Les prévisions en terme de produits de placements, ont tenu compte des opportunités offertes par le marché financier et monétaire, les écarts par rapport à l'ancien plan se présentent comme suit :

PRODUITS FINANCIERS

MDT

	2018R	2019P	2020P	2021P	2022P
Ancien plan (2017-2021)	22,777	24,101	25,683	27,262	
Nouveau plan (2018-2022)	24,900	21,611	22,631	23,486	25,322
Ecart	9%	-10%	-12%	-14%	

En 2018, Les produits présentent un léger écart passant d'une prévision de 22,777 MDT à une réalisation de 24,900 MDT.

En 2019, L'écart sera de -10%.

Le reste du Plan : Les produits marqueraient une évolution moyenne de 1% des produits qui atteindront 25,322 MDT en 2022.



■ Extraits Statutaires

EXTRAITS STATUTAIRES :

ARTICLE 22.- ADJONCTIONS REMPLACEMENTS:

En cas de vacance d'un poste du conseil d'administration, suite à un décès, une incapacité physique, une démission ou à la survenance d'une incapacité juridique, le conseil d'administration peut, entre deux assemblées générales, procéder à des nominations à titre provisoire.

La nomination effectuée conformément à l'alinéa précédent est soumise à la ratification de la prochaine assemblée générale ordinaire. Au cas où l'approbation n'aura pas lieu, les délibérations prises et les actes entrepris par le conseil n'en seront pas moins valables.

Lorsque le nombre des membres du conseil d'administration devient inférieur au minimum légal, les autres membres doivent convoquer immédiatement l'assemblée générale ordinaire en vue du comblement de l'insuffisance du nombre des membres.

Lorsque le conseil d'administration omet de procéder à la nomination requise ou de convoquer l'assemblée générale, tout actionnaire ou le commissaire aux comptes peuvent demander au juge de référés la désignation d'un mandataire chargé de convoquer l'assemblée générale en vue de procéder aux nominations nécessaires ou de ratifier les nominations prévues à l'alinéa premier du présent article.

L'administrateur nommé en remplacement d'un autre, ne demeure en fonction que pendant le temps restant à courir de l'exercice du mandat de son prédécesseur.

ARTICLE 35 – DROIT DE SIEGER A UNE ASSEMBLEE GENERALE:

Seuls les titulaires d'actions libérées des versements exigibles peuvent participer à l'Assemblée Générale sur justification de leur identité ou s'y faire représenter.

Toutefois, pour participer à l'Assemblée Générale Ordinaire, l'actionnaire doit être titulaire d'au moins dix (10) actions.

Plusieurs actionnaires peuvent se réunir pour atteindre les dix (10) actions et se faire représenter par l'un d'eux.

Tout actionnaire peut se faire représenter par toute personne munie d'un mandat spécial. Toutefois, les

personnes morales sont valablement représentées, soit par un de leurs représentants légaux ou par leur délégué investi d'un pouvoir régulier sans qu'il soit nécessaire que le représentant légal ou son délégué soit personnellement actionnaire ou par un membre de leur Conseil d'Administration, soit par un mandataire membre lui-même de l'Assemblée.

Le nu-propriétaire est valablement représenté par l'usufruitier et le droit de vote appartient à ce dernier pour toutes les Assemblées : Ordinaire et Extraordinaire, sauf, ainsi qu'il est dit sous l'article 14 ci-dessus, entente contraire entre eux.

La forme des pouvoirs et les lieux et délais de leur production sont, sous toute réserve de ce qui est dit à l'article 36 ci-après, déterminés par le Conseil d'Administration.

Les propriétaires d'actions nominatives doivent pour avoir le droit d'assister ou de se faire représenter aux Assemblées Générales, être inscrits sur les registres de la Société, huit jours au moins avant le jour fixé pour la réunion.

ARTICLE 39 – DROIT DE VOTE DE L'ASSEMBLEE GENERALE :

Chaque actionnaire a autant de voix qu'il possède et représente d'actions, sous réserve de l'application des dispositions légales visant les Assemblées Constitutives ou Extraordinaires.

En cas de vote par correspondance, l'actionnaire doit utiliser le formulaire spécial mis à sa disposition à cet effet. Le vote émis de cette manière n'est valable que si la signature apposée au formulaire est légalisée.

Il n'est tenu compte que des votes reçus par la société avant l'expiration du jour précédant la réunion de l'Assemblée Générale.

Le vote par correspondance doit être adressé à la société par lettre recommandée avec accusé de réception.

ARTICLE 48- REPARTITION DES BENEFICES - DIVIDENDES - PAIEMENT DES DIVIDENDES:

Les produits annuels de la société, composés des revenus et des gains à l'inventaire, après déduction des charges et des provisions techniques telles qu'elles sont définies par les normes comptables sectorielles relatives aux opérations spécifiques

aux entreprises d'assurance et/ou de réassurances, de toutes charges et provisions non techniques notamment les charges fiscales, sociales et financières, de tous amortissements et provisions pour risques commerciaux et industriels ainsi que les prélèvements nécessaires pour la constitution de tous fonds de prévoyance que le conseil jugera utile, constituent le résultat comptable net.

L'excédent du résultat comptable net, majoré ou minoré des résultats reportés des exercices antérieurs, constitue le bénéfice distribuable après déduction de ce qui suit :

- Une fraction égale à 5% du bénéfice déterminé comme ci-dessus indiqué au titre de réserves légales. Ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque la réserve légale atteint le dixième du capital social.
- Les réserves prévues par les textes législatifs spéciaux dans la limite des taux qui sont fixés.

Sur le bénéfice distribuable il est prélevé :

- Une somme pour alimenter le fonds social au profit du personnel.
- Les dividendes à servir aux actions fixés par l'Assemblée Générale Ordinaire.

Le solde est affecté aux résultats reportés.

Les dividendes sont payés aux époques et aux lieux fixés par l'Assemblée Générale ou par le Conseil d'Administration entre les mains des Actionnaires.

Tous dividendes régulièrement perçus ne peuvent faire l'objet de répétition sauf dans les cas suivants :

- Si la distribution des dividendes a été effectuée contrairement aux dispositions législatives.
- S'il est établi que les actionnaires savaient le caractère fictif de la distribution ou ne pouvaient l'ignorer compte tenu des circonstances de fait. L'action en répétition fictif se prescrit par cinq années à partir de la date de distribution. Elle se prescrit en tous les cas par dix ans à partir de la date de la décision de distribution. Ce délai est relevé à quinze ans pour les actions en restitution intentées contre les dirigeants responsables de la décision de distribution des dividendes fictifs.

La part de chaque actionnaire dans les bénéfices est déterminée proportionnellement à sa participation dans le capital social.



■ Les Rapports Général & Spécial du Commissaire aux Comptes



Société inscrite au Tableau de l'Ordre des Experts comptables de Tunisie

LA GÉNÉRALE
D'AUDIT & CONSEIL

Member of



Membre de CPA International
9, place Ibn Hafs, Mutuelle ville 1002 Tunis – Tunisi
Tél. 00 216 71 28 27 30 - Fax. 00 216 71 28 98 27
Email : gac.audit@gnet.tn

SOCIETE TUNISIENNE DE REASSURANCE « TUNIS RE » **RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**

Etats Financiers - Exercice clos le 31 Décembre 2018

Messieurs les actionnaires de Tunis Re,

I. Rapport sur l'audit des états financiers

1. Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport général sur l'audit des états financiers de la société Tunis Ré arrêtés au 31 décembre 2018.

Nous avons audité les états financiers ci-joints de la société Tunis Ré comprenant le bilan combiné, l'état de résultat technique de l'assurance vie combiné, l'état de résultat technique de l'assurance non vie combiné, l'état de résultat combiné, l'état de surplus ou déficit du fonds Window RéTakaful Familial, l'état de surplus ou déficit du fonds Window RéTakaful Général, l'état des flux de trésorerie, le tableau des engagements reçus et donnés et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives pour l'exercice couvrant la période allant du 1er janvier 2018 au 31 décembre 2018.

Ces états financiers font ressortir un total bilan de 700 177 459 dinars, un résultat net de l'exercice de 17 102 916 dinars, un résultat technique vie bénéficiaire de 582 344 dinars et un résultat technique non vie bénéficiaire de 8 076 756 dinars.

A notre avis, les états financiers de Tunis Ré arrêtés au 31 décembre 2018 sont réguliers et présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de Tunis Ré ainsi que le résultat de ses opérations et les mouvements de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises en Tunisie.

2. Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section «Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers» du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie, et nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

3. Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importants dans l'audit des états financiers de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions. Nous avons déterminé que les questions décrites ci-après constituent les questions clés de l'audit qui doivent être communiquées dans notre rapport.

a. Evaluation des provisions techniques

Au 31 décembre 2018, les provisions techniques brutes totalisent un montant de 311 872 707 dinars au regard d'un total bilan de 700 177 459 dinars, ce qui représente 45% de ce dernier. Cette rubrique est composée essentiellement des provisions pour sinistres pour un montant de 222 117 784 dinars.

La composition détaillée de ces provisions est présentée au niveau de la note III : PROVISIONS TECHNIQUES ACCEPTATIONS. L'évaluation des provisions techniques est déterminée conformément à l'arrêté du Ministre des finances du 27 février 2001 fixant la liste, le mode de calcul des provisions techniques et les conditions de leur représentation tel qu'il a été modifié par l'arrêté du Ministre des Finances du 28 Mars 2005, aux dispositions de la NCT 29 «Les provisions techniques dans les entreprises d'assurances et / ou de réassurance» et comme décrit dans la note 3.2 des états financiers. Nous avons considéré que la valeur de ces provisions est un point clé de l'audit en raison de leur importance significative par rapport au total bilan de la compagnie, de leur évaluation, le plus souvent basée sur des hypothèses, des estimations ou des appréciations comme indiqué dans les notes «3-3-4» des états financiers et de l'influence qu'ils peuvent représenter dans l'appréciation du respect des deux ratios réglementaires de la compagnie.

Comment notre audit a-t-il abordé la question clé de l'audit. Nous avons, à partir des entretiens avec la direction et d'autres techniques de contrôle, pris connaissance et évalué les procédures mises en place par la compagnie pour l'évaluation et la présentation des provisions techniques. Nos travaux ont consisté également à :

- Apprécier le respect des dispositions légales et réglementaires applicables à la compagnie en matière des provisions techniques notamment l'arrêté du Ministre de Finance du 27 février 2001, tel qu'il a été modifié par l'arrêté du Ministre des Finances du 28 Mars 2005 et aux dispositions de la NCT 29 « Les provisions techniques dans les entreprises d'assurances et / ou de réassurance », fixant la liste, le mode de calcul des provisions techniques et les conditions de leur représentation,
- Apprécier le caractère raisonnable et approprié des hypothèses retenues par la compagnie pour l'évaluation de ses engagements futurs,
- S'assurer de l'exhaustivité et de l'exactitude des provisions techniques ainsi que le bien fondé des méthodes d'évaluation appliquées par la compagnie,
- Analyser les tendances et corroborer les estimations moyennant le rapprochement entre les estimations historiques et les réalisations de la compagnie,
- Rapprocher les données issues du système d'information avec les chiffres comptabilisés.
- Par ailleurs, nous avons également apprécié le caractère approprié des informations présentées dans les états financiers relatives à la composition des provisions techniques et les modalités de leur évaluation.

b. Evaluation des Placements financiers

Pour pouvoir faire face à ces règlements futurs, les compagnies doivent disposer des placements d'un montant au moins égal aux provisions techniques. La réglementation des placements porte principalement sur les règles de répartition et de dispersion des actifs admis en représentation des provisions techniques ainsi que sur les règles d'évaluation de ces actifs.

Au 31 Décembre 2018, les placements financiers s'élèvent à un montant brut de 383 267 250 dinars, provisionnés à concurrence de 1 915 619 dinars, soit un montant net de 381 351 631 dinars, représentant 54% du total bilan. Les placements financiers sont évalués conformément à l'arrêté du Ministre des Finances du 28 Mars 2005, modifiant l'arrêté du Ministre des Finances du 27 Février 2001, fixant la liste, le mode de calcul des provisions techniques et les conditions de leur représentation, aux dispositions de la NC 31 «Les placements dans les entreprises d'assurance et/ou de réassurance» et comme décrit dans la note III PLACEMENTS des états financiers. Compte tenu de l'importance des placements financiers par rapport au total bilan de la société «Tunis Re» et les risques de dépréciation de leurs valeurs, nous avons considéré l'évaluation des placements financiers comme une question clé dans notre audit.

Comment notre audit a-t-il abordé la question clé de l'audit. L'essentiel de nos travaux d'audit des placements financiers a consisté en la mise en œuvre des diligences suivantes :

- L'évaluation du contrôle interne régissant le processus d'évaluation des placements financiers afin de s'assurer de la bonne conception et l'efficacité opérationnelle des contrôles clés,
- S'assurer que les placements financiers ont été évalués conformément aux dispositions de l'arrêté du ministre des finances du 27 Février 2001, fixant la liste, le mode de calcul des provisions techniques et les conditions de leur représentation tel qu'il a été modifié par l'arrêté du Ministre des Finances du 28 Mars 2005, et aux dispositions de la NC 31 « Les placements dans les entreprises d'assurance et / ou de réassurance»,
- Nous avons examiné les informations données par la direction sur l'activité et les perspectives d'avenir envisageables ainsi que les critères et hypothèses retenues pour déterminer les valeurs d'utilité des différents titres de participations et les provisions qui en résultent.

Les questions clés de l'audit ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

4. Rapport de gestion

La responsabilité du rapport de gestion incombe à la direction. Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas au rapport de gestion et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes de la société dans le rapport de gestion par référence aux données figurant dans les états financiers. Nos travaux consistent à lire le rapport de gestion et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport de gestion semble autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport de gestion, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

5. Responsabilité de la direction et des responsables de la gouvernance pour les états financiers

Le Conseil d'Administration est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément au Système Comptable des Entreprises en Tunisie, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de la préparation des états financiers, c'est au Conseil qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si l'Assemblée des actionnaires a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle. Il incombe au Conseil de surveiller le processus d'information financière de la société.

6. Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit, réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci. Une description plus détaillée des responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers se trouve sur le site Web de l'Ordre des Experts comptables de Tunisie, à www.oect.org.tn. Cette description fait partie du présent rapport de l'auditeur.

II. Rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'ordre des experts comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

1. Efficacité du système de contrôle interne

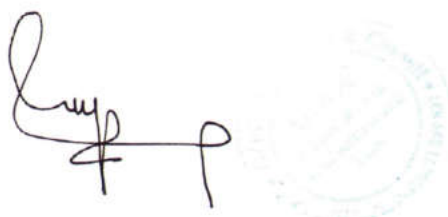
En application des dispositions de l'article 3 de la 94-117 du 14 Novembre 1994, portant réorganisation du marché financier, nous avons procédé à une évaluation générale portant sur l'efficacité du système de contrôle interne de la société. A ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficience incombe à la direction et au conseil d'administration. Sur la base de notre examen, nous n'avons pas identifié des déficiences importantes du contrôle interne.

2. Conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières à la réglementation en vigueur

En application des dispositions de l'article 19 du décret n°2001-2728 du 20 Novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications portant sur la conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières émises par la société avec la réglementation en vigueur. La responsabilité de veiller à la conformité aux prescriptions de la réglementation en vigueur incombe à la direction. Sur la base des diligences que nous avons estimées nécessaires de mettre en œuvre, nous n'avons pas détecté d'irrégularité liée à la conformité des comptes de la société avec la réglementation en vigueur.

Tunis, le 25 avril 2019

LP/ GAC – CPA International
Mme Selma LANGAR





Société inscrite au Tableau de l'Ordre des Experts comptables de Tunisie

LA GÉNÉRALE
D'AUDIT & CONSEIL

Member of



Membre de CPA International
9, place Ibn Hafs, Mutuelle ville 1002 Tunis – Tunisie
Tél. 00 216 71 28 27 30 - Fax. 00 216 71 28 98 27
Email : gac.audit@gnet.tn

SOCIETE TUNISIENNE DE REASSURANCE « TUNIS RE »

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Exercice 2018

Messieurs les actionnaires,

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes de la Société Tunisienne de Réassurance «Tunis Re», et en application des dispositions des articles 200 et 475 du Code des Sociétés Commerciales, nous reportons ci-dessous les conventions et opérations visées par les textes sus-indiqués.

Notre responsabilité est de s'assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte, in fine, dans les états financiers.

Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement de façon étendue, l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations, mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé.

Il vous appartient, selon les termes de l'article 200 du code des sociétés commerciales, d'apprécier l'intérêt qui s'attache à la conclusion de ces conventions et engagements en vue de leur approbation.

Nous avons effectué nos travaux selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

A. Conventions et engagements autorisés au cours de l'exercice

Nous avons l'honneur de vous informer que votre conseil d'administration ne nous a avisés d'aucune opération conclue par la société « Tunis Re » avec l'une des personnes prévues par ces articles. Par ailleurs, nos travaux n'ont pas identifié des conventions entrant dans le champ d'application de ces articles.

B. Rémunération des dirigeants

Les obligations et engagements de la Société Tunisienne de Réassurance « Tunis Re » envers ses dirigeants tels que visés article 200 (nouveau) II§5 du code des sociétés commerciales se détaillent comme suit :

1. La rémunération du Président Directeur Général est fixée suivant le Procès-Verbal du Conseil d'Administration du 28/08/2018. Cette rémunération englobe (sur une base de 12 mois) :

a- Un salaire mensuel

- Salaire net mensuel de 10 000DT.
- Cotisations sociales à la charge de l'employé 546,637 DT.
- Une retenue sur impôt sur le revenu de 5 303,800 DT.
- Charges sociales patronales de 817,540 DT.

(*) L'impact sur l'année de 2018 est de 6 000DT durant les six premiers mois de l'année 2018 et de 10 000DT durant les six derniers mois de l'année 2018.

b- Prime d'intéressement au titre de l'année 2017 et servie en 2018 :

- Prime d'intéressement nette de 21 600 DT.
- Une retenue sur impôt sur le revenu de 12 150 DT.

c- Les avantages en nature comportent

- 500 litres de carburant par mois avec voiture de fonction.
- La prise en charge des frais de téléphone pour un montant de 120 DT par trimestre soit 264,590 DT pour l'année 2018.

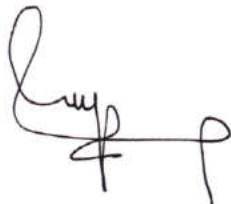
2. L'Assemblée Générale Ordinaire du 04/06/2018 a fixé les jetons de présence à un montant forfaitaire annuel net de 6 000 Dinars par administrateur et par membre du comité permanent d'audit.

Le montant net comptabilisé à ce titre s'élève respectivement à 90 000 DT et 60 000 DT.

En dehors des conventions et opérations précitées, ainsi que celles considérées courantes et réalisées dans des conditions normales, nos travaux n'ont pas révélé l'existence d'autres conventions ou opérations rentrants dans le cadre des dispositions de l'article 200 et suivants du code des sociétés commerciales.

Tunis, le 25 Avril 2019

P/ GAC – CPA International
Mme Selma LANGAR



FOR IMMEDIATE RELEASE

CONTACTS:

Charlotte Vigier
Senior Financial Analyst
+44 20 7397 0270
charlotte.vigier@ambest.com

Ghislain Le Cam, CFA, FRM
Director, Analytics
+44 20 7397 0268
ghislain.lecam@ambest.com

Christopher Sharkey
Manager, Public Relations
+1 908 439 2200, ext. 5159
christopher.sharkey@ambest.com

Jim Peavy
Director, Public Relations
+1 908 439 2200, ext. 5644
james.peavy@ambest.com

A.M. Best Affirms Ratings of Société Tunisienne de Réassurance

LONDON - JULY 24, 2019

AM Best has affirmed the Financial Strength Rating of **B+ (Good)** and Long-Term Issuer Credit Rating of “**bbb-**” of Société Tunisienne de Réassurance (Tunis Re) (Tunisia). The outlook of these Credit Ratings (ratings) is stable.

The ratings reflect Tunis Re’s balance sheet strength, which AM Best categorises as very strong, as well as the company’s adequate operating performance, limited business profile and appropriate enterprise risk management (ERM).

Tunis Re’s balance sheet strength is underpinned by risk-adjusted capitalisation, which was at the strongest level at year-end 2018, as measured by Best’s Capital Adequacy Ratio (BCAR). AM Best expects risk-adjusted capitalisation to remain at the strongest level over the medium term, supported by good organic capital generation despite the company’s relatively onerous dividend policy, which is based on a percentage of paid-up capital. The balance sheet strength assessment also considers Tunis Re’s highly liquid investment portfolio and its good financial flexibility, as the company is listed on the Tunis stock exchange and has no debt leverage. However, with approximately 95% of assets invested domestically, the reinsurer is heavily exposed to the elevated levels of economic, political and financial system risk associated with Tunisia.

Tunis Re has a track record of adequate operating performance, with a five-year (2014-2018) weighted average return on equity of 8.2%. The technical account has produced volatile results over the past five years (2014-2018), generating a weighted average combined ratio of 101.2% (as calculated by AM Best). This includes particularly weak performance in 2017 and 2018 (combined ratios of 104.3% and 111.7%, respectively), partly impacted by the depreciation of the Tunisian Dinar, which contributed to higher claim levels. However, the non-technical account benefited from significant exchange gains in both years. Tunis Re’s management has taken measures to reduce the sensitivity of performance to attritional losses, and AM Best expects technical results to improve moving forward. If underwriting profitability does not improve, there is likely to be negative pressure on the company’s operating performance assessment.

Tunis Re’s business profile assessment takes into account its leading position in Tunisia, where it benefits from a market share of approximately 20% (measured by ceded premium), and increasing diversification into regional markets. The proportion of premium generated outside Tunisia increased to over half of its total business for the first time in 2018, supported by ongoing commercial efforts. Nevertheless, Tunis Re’s operations remain limited on a global scale and its ability to grow its portfolio in a profitable manner may be hampered by competitive pressures domestically and abroad.

Tunis Re has strengthened its risk management capabilities in recent years and AM Best expects further developments in the company’s ERM framework in the medium term, including the third party validation of the company’s recently developed capital model. AM Best will continue to assess how these risk management tools are deployed effectively across the company’s operations.

This press release relates to Credit Ratings that have been published on AM Best’s website. For all rating information relating to the release and pertinent disclosures, including details of the office responsible for issuing each of the individual ratings referenced in this release, please see AM Best’s Recent Rating Activity web page. For additional information regarding the use and limitations of Credit Rating opinions, please view Understanding Best’s Credit Ratings. For information on the proper media use of Best’s Credit Ratings and AM Best press releases, please view Guide for Media - Proper Use of Best’s Credit Ratings and AM Best Rating Action Press Releases.

AM Best is a global rating agency and information provider with a unique focus on the insurance industry.

Fitch Rates Tunis Re National IFS 'AA-(tun)'; Outlook Stable

18 Feb 2019

Fitch Ratings-London-18 February 2019: Fitch Ratings has assigned Societe Tunisienne de Reassurance (**Tunis Re**) a National Insurer Financial Strength (IFS) Rating of '**AA-(tun)**' (**Very Strong**). The **Outlook is Stable**.

KEY RATING DRIVERS

The national scale IFS Rating reflects Tunis Re's very strong business profile and profitability, and moderate asset risk relative to the domestic market.

The rating of Tunis Re reflects its leading position in the Tunisian reinsurance market and increasing international diversification, as well as its strategic role within the Tunisian economy, underpinned by its strong ties with its cedents, retrocessionaires and the Tunisian state. Our assessment of the company's business profile is constrained by a moderately diversified business mix, and a limited potential for expansion into sound quality international business.

The company is highly exposed to systemic risk as most of its assets are domestic. Fitch, however, believes that asset allocation is in line with Tunis Re's credit profile, and most of the company's domestic investments are liquid. Tunis Re is exposed to currency risk, with an unhedged currency mismatch between assets and liabilities.

Tunis Re's earnings are stable and strong for the rating, with a five-year weighted average reported combined ratio at 97% and a five-year average return on equity (ROE) at 7.6%, for 2013 to 2017. However, its earnings are vulnerable to adverse financial market conditions, increased international business risk appetite, or higher retrocession costs, among other factors.

Tunis Re's scored 'Strong' under Fitch's PRISM factor-based capital model at end-2017, indicating a strong capital base and low risk appetite. However, Fitch views regulatory oversight on solvency in Tunisia as somewhat underdeveloped, as the insurance market is currently regulated under a Solvency I-type framework, which constrains the agency's assessment of Tunis Re's capital quality and strength. Tunis Re is currently developing an in-house full risk-based internal model, which Fitch views positively.

Fitch believes Tunis Re's retrocession programmes are effective, supporting sound risk management policies, as the company has developed strong business ties with a panel of highly-rated international reinsurers, while maintaining a strong retention ratio. Exposure to catastrophe risk is manageable, and largely retroceded.

Tunis Re plans to have an external review of its reserving practices in the next few years, which would positively impact our assessment of the company's reserve adequacy, which currently constrains the rating.

RATING SENSITIVITIES

The rating could be upgraded if Tunis Re's reserving practices are externally reviewed and if the company's risk-based internal model is finalised and validated by a well-established firm, along with an improved regulatory framework at state level.

The rating could be downgraded in case of higher international net loss experience for a prolonged period, which could occur from expanded international business in underdeveloped markets, or if Tunis Re increases its net catastrophe exposure. The rating could also be downgraded if Tunis Re loses some of its main retrocession partners on its programmes.

All Fitch credit ratings are subject to certain limitations and disclaimers. Please read these limitations and disclaimers by following this link: <https://www.fitchratings.com/understandingcreditratings>. In addition, rating definitions and the terms of use of such ratings are available on the agency's public web site at www.fitchratings.com. Published ratings, criteria, and methodologies are available from this site at all times. Fitch's code of conduct, confidentiality, conflicts of interest, affiliate firewall, compliance, and other relevant policies and procedures are also available from the code of conduct section of this site. Directors and shareholders relevant interests are available at <https://www.fitchratings.com/site/regulatory>. Fitch may have provided another permissible service to the rated entity or its related third parties. Details of this service for ratings for which the lead analyst is based in an eu-registered entity can be found on the entity summary page for this issuer on the Fitch website.

Copyright © 2019 by Fitch Ratings, Inc..



■ Les Etats Financiers

RUBRIQUES	31/12/2018			31/12/2017
	MONTANT BRUT	AMORT & PROV	MONTANT NET	NET
AC1 ACTIFS INCORPORELS	2 352 903	884 118	1 468 785	836 439
AC11 Investissements de recherche & développement	726 107		726 107	425 879
AC12 Logiciels	1 626 796	884 118	742 678	410 560
AC2 ACTIFS CORPORELS D'EXPLOITATION	1 780 208	1 164 197	616 011	767 666
AC21 Installations techniques & machines (invest en informatique)	1 441 791	918 889	522 902	646 637
AC22 Autres installations, outillage & mobilier	338 418	245 308	93 109	121 029
AC3 PLACEMENTS	383 267 250	1 915 619	381 351 631	346 619 402
AC31 Terrains & constructions	9 805 531	1 914 729	7 890 802	8 109 685
AC311 Terrains & constructions d'exploitation	6 225 575	933 919	5 291 656	5 431 427
AC312 Terrains & constructions hors exploitation	3 579 956	980 810	2 599 146	2 678 259
AC33 Autres placements financiers	270 076 293	890	270 075 403	248 144 386
AC331 Actions, autres titres à revenu variable & parts dans des fonds Communs de placements	46 099 004		46 099 004	48 764 021
AC332 Obligations & autres titres à revenus fixes	187 596 160		187 596 160	172 596 140
AC332 Obligations & autres titres à revenus fixes Ordinaire	184 376 160	890	184 376 160	169 146 140
AC332 Obligations & autres titres à revenus fixes Re Takaful	3 220 000		3 220 000	3 450 000
AC334 Autres prêts	1 128 655		1 127 765	962 664
AC336 Autres	35 252 474		35 252 474	25 821 560
AC336 Autres Ordinaire	29 686 162		29 686 162	22 239 776
AC336 Autres Re Takaful	5 566 312		5 566 312	3 581 784
AC34 Créances pour espèces déposées auprès des entreprises cédantes	103 385 426		103 385 426	90 365 331
AC34 Créances pour espèces déposées auprès des entreprises cédantes Ordinaire	98 847 008		98 847 008	86 341 023
AC34 Créances pour espèces déposées auprès des entreprises cédantes Re Takaful	4 538 419		4 538 419	4 024 308
S/Total	387 400 361	3 963 935	383 436 426	348 223 507
AC5 PARTS DES REASSUREURS DANS LES PROVISIONS TECH.	172 987 444		172 987 444	122 262 483
AC510 Provision pour primes non acquises	57 705 711		57 705 711	50 179 213
AC510 Provision pour primes non acquises Ordinaire	56 135 235		56 135 235	49 267 219
AC510 Provision pour primes non acquises Re Takaful	1 570 476		1 570 476	911 994
AC531 Provision pour sinistres	115 281 732	3 703 147	115 281 732	72 083 270
AC531 Provision pour sinistres Ordinaire	111 737 158	3 304 194	111 737 158	69 423 422
AC531 Provision pour sinistres Re Takaful	3 544 574	3 304 194	3 544 574	2 659 848
AC6 CREANCES	79 487 483	398 953	75 784 337	54 818 477
AC65 Créances nées des opérations d'acceptation	54 549 951	398 953	51 245 757	39 923 527
AC65 Créances nées des opérations d'acceptation Ordinaire	48 047 571		44 743 378	35 138 011
AC65 Créances nées des opérations d'acceptation Re Takaful	6 502 379		6 502 379	4 785 517
AC66 Créances nées des opérations de rétrocession	16 338 598		15 939 645	8 488 497
AC66 Créances nées des opérations de rétrocession Ordinaire	14 205 272		13 806 319	6 778 578
AC66 Créances nées des opérations de rétrocession Re Takaful	2 133 327		2 133 327	1 709 918
AC63 Autres créances	8 598 934		8 598 934	6 406 453
AC631 Personnel	11 160		11 160	261 850
AC632 Etat, organismes de sécurité sociales & collect. Publiques	4 670 552		4 670 552	1 907 687
AC632 Etat, organismes de sécurité sociales & collect. Publiques Ordinaire	4 629 031		4 629 031	1 888 906
AC632 Etat, organismes de sécurité sociales & collect. Publiques Re Takaful	41 522		41 522	18 782
AC633 Débiteurs divers	3 666 749		3 666 749	3 972 014
AC633 Débiteurs divers Ordinaire	553 344		553 344	2 290 109
AC633 Débiteurs divers Re Takaful	3 113 405		3 113 405	1 681 905
AC635 FPC	250 473		250 473	264 902
S/Total	252 474 927	3 703 147	248 771 781	177 080 960
AC7 AUTRES ELEMENTS D'ACTIFS	67 969 252		67 969 252	58 173 365
AC71 Avoir en banques, chèques & caisse	6 861 584		6 861 584	8 319 390
AC72 Charges reportées	17 617 148		17 617 148	15 560 798
AC721 Frais d'acquisition reportés	17 617 148		17 617 148	15 560 798
AC721 Frais d'acquisition reportés Ordinaire	16 339 551		16 339 551	14 700 727
AC721 Frais d'acquisition reportés Re Takaful	1 277 597		1 277 597	860 070
AC73 Comptes de régularisation actif	24 991 746		24 991 746	21 555 617
AC731 Intérêts acquis & non échus	5 591 663		5 591 663	5 779 646
AC731 Intérêts acquis & non échus Ordinaire	5 418 737		5 418 737	5 681 337
AC731 Intérêts acquis & non échus Re Takaful	172 926		172 926	98 309
AC732 Estimations d'éléments techniques-Acceptation	12 193 890		12 193 890	10 534 896
AC732 Estimations d'éléments techniques-Acceptation Ordinaire	11 076 925		11 076 925	9 710 552
AC732 Estimations d'éléments techniques-Acceptation Re Takaful	1 116 965		1 116 965	824 345
AC733 Autres comptes de régularisation	7 206 193		7 206 193	5 241 075
AC733 Autres comptes de régularisation Ordinaire	6 000 457		6 000 457	604 008
AC733 Autres comptes de régularisation Re Takaful	1 205 736		1 205 736	4 637 066
AC74 Ecart de conversion	18 498 774		18 498 774	12 737 561
AC74 Ecart de conversion Ordinaire	17 287 306		17 287 306	11 969 447
AC74 Ecart de conversion Re Takaful	1 211 469		1 211 469	768 114
S/Total	67 969 252		67 969 252	58 173 365
TOTAL DES ACTIFS	707 844 540	7 667 081	700 177 459	583 477 831

RUBRIQUES	31/12/2018	31/12/2017
CAPITAUX PROPRES & PASSIFS		
CAPITAUX PROPRES		
CP1 Capital social	100 000 000	100 000 000
CP2 Réserves & primes liées au capital	75 761 161	72 850 116
CP3 Rachats d'actions propres	-223 825	-223 825
CP5 Résultats reportés	7 537 947	8 467 485
CP5 Résultats reportés Ordinaire	4 616 482	1 919 324
CP5 Résultats reportés Re Takaful	2 921 466	6 548 160
Total capitaux propres avant résultat de l'exercice	183 075 284	181 093 775
RESULTAT DE L'EXERCICE	17 102 916	12 285 742
RESULTAT DE L'EXERCICE Ordinaire	19 032 159	13 800 914
RESULTAT DE L'EXERCICE Re Takaful	-1 929 243	-1 515 172
Total capitaux propres avant affectation	200 178 199	193 379 517
PASSIFS		
PA2 PROVISIONS POUR AUTRES RISQUES & CHARGES	3 113 555	1 325 475
PA22 Provisions pour impôts	100 000	
PA23 Provisions pour pertes & charges	363 555	375 475
PA23 Provisions pour pertes & charges Ordinaire	-	
PA23 Provisions pour pertes & charges Re Takaful	363 555	375 475
PA24 Provisions pour risques	2 650 000	950 000
PA24 Provisions pour risques Ordinaire	1 950 000	250 000
PA24 Provisions pour risques Re Takaful	700 000	700 000
PA3 PROVISIONS TECHNIQUES ACCEPTATIONS	311 872 707	235 443 670
PA310 Provisions pour primes non acquises	83 536 990	70 899 933
PA310 Provisions pour primes non acquises Ordinaire	78 700 828	67 606 682
PA310 Provisions pour primes non acquises Re Takaful	4 836 162	3 293 251
PA331 Provisions pour sinistres	222 117 784	159 378 301
PA331 Provisions pour sinistres Ordinaire	209 645 344	150 913 805
PA331 Provisions pour sinistres Re Takaful	12 472 440	8 464 495
PA331 Autres provisions techniques	6 217 933	5 165 436
PA5 Dettes pour dépôts en espèces reçus des rétrocessionnaires	75 527 505	65 522 188
PA5 Dettes pour dépôts en espèces reçus des rétrocessionnaires Ordinaire	71 262 488	62 473 081
PA5 Dettes pour dépôts en espèces reçus des rétrocessionnaires Re Takaful	4 265 017	3 049 108
PA6 AUTRES DETTES	63 762 293	54 429 216
PA621 Dettes nées des opérations d'acceptation	23 123 366	21 286 250
PA621 Dettes nées des opérations d'acceptation Ordinaire	21 058 251	17 899 678
PA621 Dettes nées des opérations d'acceptation Re Takaful	2 065 115	3 386 572
PA622 Dettes nées des opérations de rétrocession	29 759 347	26 366 560
PA622 Dettes nées des opérations de rétrocession Ordinaire	25 994 409	23 421 935
PA622 Dettes nées des opérations de rétrocession Re Takaful	3 764 938	2 944 625
PA63 Dettes diverses	10 879 579	6 776 407
PA632 Personnel	928 246	807 164
PA632 Personnel Ordinaire	928 246	807 164
PA632 Personnel Re Takaful	-	
PA633 Etat organismes de sécurité sociale collectivités publiques	5 582 122	1 706 717
PA633 Etat organismes de sécurité sociale collectivités publiques Ordinaire	5 129 579	1 222 354
PA633 Etat organismes de sécurité sociale collectivités publiques Re Takaful	452 543	484 363
PA634 Crédoiteurs divers	4 113 894	3 992 780
PA634 Crédoiteurs divers Ordinaire	3 917 391	3 812 273
PA634 Crédoiteurs divers Re Takaful	196 504	180 507
PA635 FGIC Crédoiteurs	4 844	4 844
PA636 FPC	250 473	264 902
PA7 AUTRES PASSIFS	45 723 200	33 377 765
PA71 Comptes de régularisation passif	27 037 377	20 591 452
PA710 Report de commissions reçues des réassureurs	12 682 581	11 524 046
PA710 Report de commissions reçues des réassureurs Ordinaire	12 255 408	11 252 208
PA710 Report de commissions reçues des réassureurs Re Takaful	427 174	271 838
PA711 Estimation d'éléments techniques	3 077 006	2 516 501
PA711 Estimation d'éléments techniques Ordinaire	2 790 658	2 337 457
PA711 Estimation d'éléments techniques Re Takaful	286 348	179 045
PA712 Autres comptes de régularisation passif	11 277 790	6 550 904
PA712 Autres comptes de régularisation passif Ordinaire	5 370 798	2 670 197
PA712 Autres comptes de régularisation passif Re Takaful	5 906 992	3 880 708
PA72 Ecart de conversion	18 685 824	12 786 313
PA72 Ecart de conversion Ordinaire	17 837 909	12 393 673
PA72 Ecart de conversion Re Takaful	847 914	392 639
Total passif	499 999 260	390 098 314
Total des capitaux propres & passif	700 177 459	583 477 831

ETAT DE RESULTAT TECHNIQUE NON VIE

EN DINARS

RUBRIQUES	31/12/2018			31/12/2017
	ACCEPTATION	RETROCESSION	NETS	RETRAITE
PRNV1 PRIMES ACQUISES	121 268 103	48 278 452	72 989 651	62 664 263
PRNV11 Primes	132 642 114	55 806 420	76 835 695	64 320 094
PRNV111 Primes Ordinaire	119 477 618	52 137 931	67 339 687	57 468 973
PRNV112 Primes Re Takaful	13 164 497	3 668 489	9 496 008	6 851 121
PRNV12 Variation de la provision pour primes non acquises	-11 374 012	-7 527 968	-3 846 044	-1 655 831
PRNV121 Variation de la provision pour primes non acquises Ordinaire	-9 859 057	-6 869 486	-2 989 571	-1 426 605
PRNV122 Variation de la provision pour primes non acquises Re Takaful	-1 514 955	-658 482	-856 473	-229 226
PRNT3 PRODUITS DE PLAC. ALLOUES, TRANS. DE L'ETAT DE RESULTAT	3 817 223		3 817 223	3 112 692
PRNT31 PRODUITS DE PLAC. ALLOUES, TRANS. DE L'ETAT DE RESULTAT Ordinaire	3 463 299		3 463 299	2 900 233
PRNT32 PRODUITS DE PLAC. ALLOUES, TRANS. DE L'ETAT DE RESULTAT Re Takaful	353 924		353 924	212 459
PRNV4 AUTRES PRODUITS TECHNIQUES	14 317 902		14 317 902	8 250 457
PRNV41 AUTRES PRODUITS TECHNIQUES ORDINAIRE	11 501 777		11 501 777	7 327 666
PRNV42 AUTRES PRODUITS TECHNIQUES RE TAKAFUL	2 816 125		2 816 125	922 791
CHNV1 CHARGES DE SINISTRES	120 371 389	66 878 688	53 492 701	40 832 175
CHNV11 Sinistres payés	58 038 646	23 680 226	34 358 420	35 936 856
CHNV111 Sinistres payés Ordinaire	52 767 828	22 842 387	29 925 441	33 211 168
CHNV112 Sinistres payés Re Takaful	5 270 818	837 839	4 432 979	2 725 688
CHNV12 Variation de la provision pour sinistres	62 332 743	43 198 462	19 134 281	4 895 320
CHNV12 Variation de la provision pour sinistres Ordinaire	57 870 359	42 313 736	15 556 624	3 938 028
CHNV12 Variation de la provision pour sinistres Re Takaful	4 462 384	884 727	3 577 657	957 292
CHNV4 FRAIS D'EXPLOITATION	43 594 443	15 523 670	28 070 772	24 892 608
CHNV41 Frais d'acquisition	31 594 008		31 594 008	26 620 538
CHNV411 Frais d'acquisition Ordinaire	28 467 154		28 467 154	24 269 411
CHNV412 Frais d'acquisition Re Takaful	3 126 854		3 126 854	2 351 127
CHNV43 Frais d'administration	12 000 435		12 000 435	10 388 164
CHNV431 Frais d'administration Ordinaire	8 906 474		8 906 474	7 232 444
CHNV432 Frais d'administration Re Takaful	3 093 961		3 093 961	3 155 720
CHNV44 Commissions reçues des rétrocessionnaires		13 196 543	-13 196 543	-10 357 061
CHNV441 Commissions reçues des rétrocessionnaires Ordinaire		12 182 667	-12 182 667	-9 764 930
CHNV442 Commissions reçues des rétrocessionnaires Re Takaful		1 013 876	-1 013 876	-592 131
CHNV45 Wakala		2 327 127	-2 327 127	-1 759 034
CHNV5 AUTRES CHARGES TECHNIQUES	1 484 547		1 484 547	5 507 074
CHNV5 AUTRES CHARGES TECHNIQUES ORDINAIRE	456 261		456 261	3 821 758
CHNV5 AUTRES CHARGES TECHNIQUES RE TAKAFUL	1 028 286		1 028 286	1 685 316
RTNV Résultat Technique	-26 047 150	-34 123 907	8 076 756	2 795 555
RTNV Résultat Technique Ordinaire	-23 884 438	-34 397 472	10 513 033	5 321 422
RTNV Résultat technique Re Takaful	-2 162 712	273 565	-2 436 277	-2 525 867

ETAT DE RESULTAT TECHNIQUE VIE

EN DINARS

RUBRIQUES	31/12/2018			31/12/2017
	ACCEPTATION	RETROCESSION	NETS	RETRAITE
PRV1 PRIMES ACQUISES	8 132 048	274 264	7 857 784	8 119 340
PRV11 Primes	9 395 094	272 795	9 122 299	7 942 513
PRV111 Primes Ordinaire	8 238 209	265 521	7 972 689	6 238 957
PRV112 Primes Re Takaful	1 156 884	7 274	1 149 610	1 703 556
PRV12 Variation de la provision pour primes non acquises	-1 263 046	1 469	-1 264 515	176 827
PRV121 Variation de la provision pour primes non acquises Ordinaire	-1 235 090	1 469	-1 236 559	243 137
PRV122 Variation de la provision pour primes non acquises Re Takaful	-27 956		27 956	-66 310
PRV4 AUTRES PRODUITS TECHNIQUES	473 319		473 319	272 742
PRV41 AUTRES PRODUITS TECHNIQUES ORDINAIRE	380 224		380 224	242 237
PRV42 AUTRES PRODUITS TECHNIQUES RETAKAFUL	93 095		93 095	30 505
CHV1 CHARGES DE SINISTRES	4 181 436		4 181 436	3 515 186
CHV111 Sinistres payés	3 774 696		3 774 696	2 998 811
CHV112 Sinistres payés Ordinaire	2 832 128		2 832 128	2 026 948
CHV11 Sinistres payés Re Takaful	942 568		942 568	971 864
CHV12 Variation de la provision pour sinistres	406 740		406 740	516 375
CHV12 Variation de la provision pour sinistres Ordinaire	861 179		861 179	-153 083
CHV12 Variation de la provision pour sinistres Re Takaful	-454 439		-454 439	669 458
CHV4 FRAIS D'EXPLOITATION	3 883 890	215 232	3 668 658	3 864 395
CHV41 Frais d'acquisition	3 321 718		3 321 718	3 311 732
CHV411 Frais d'acquisition Ordinaire	3 142 915		3 142 915	3 106 425
CHV412 Frais d'acquisition Re Takaful	178 803		178 803	205 306
CHV43 Frais d'administration	562 172		562 172	905 519
CHV431 Frais d'administration Ordinaire	321 957		321 957	273 152
CHV432 Frais d'administration Re Takaful	240 215		240 215	632 367
CHV44 Commissions reçues des rétrocessionnaires		367	-367	-367
CHV441 Commissions reçues des rétrocessionnaires Ordinaire		367	-367	-367
CHV442 Commissions reçues des rétrocessionnaires Re Takaful				
CHV45 Wakala		214 865	-214 865	-352 489
CHV5 AUTRES CHARGES TECHNIQUES	66 301		66 301	181 928
CHV51 AUTRES CHARGES TECHNIQUES ORDINAIRE	32 308		32 308	126 339
CHV52 AUTRES CHARGES TECHNIQUES RE TAKAFUL	33 993		33 993	55 589
PRNT3 PRODUITS DE PLAC. ALLOUES, TRANS. DE L'ETAT DE RESULTAT	167 636		167 636	126 236
PRNT31 PRODUITS DE PLAC. ALLOUES, TRANS. DE L'ETAT DE RESULTAT Ordinaire	154 553		154 553	120 759
PRNT32 PRODUITS DE PLAC. ALLOUES, TRANS. DE L'ETAT DE RESULTAT Re Takaful	13 084		13 084	5 477
RTV Résultat technique	641 376	59 032	582 344	956 809
RTV Résultat technique Ordinaire	347 408	51 758	295 650	1 818 165
RTV Résultat technique Re Takaful	293 968	7 274	286 694	-861 356

ETAT DE RESULTAT GLOBAL

EN DINARS

RUBRIQUES	31/12/2018	31/12/2017	31/12/2017 RETRAITE
RTNV RESULTAT TECHNIQUE NON VIE	8 076 756	3 212 370	2 795 555
RTNV Resultat Technique Ordinaire	10 513 033	2 578 763	5 321 422
RTNV Resultat Technique Re Takaful	-2 436 277	633 608	-2 525 867
RTV RESULTAT TECHNIQUE VIE	582 344	1 105 530	956 809
RTV RESULTAT TECHNIQUE Ordinaire	295 650	1 334 518	1 818 165
RTV RESULTAT TECHNIQUE Re Takaful	286 694	228 989	-861 356
PRNT1 PRODUITS DES PLACEMENTS	24 900 486	19 014 861	19 014 861
PRNT1 PRODUITS DES PLACEMENTS Ordinaire	24 400 019	18 698 969	18 698 969
PRNT1 PRODUITS DES PLACEMENTS Re Takaful	500 467	315 892	315 892
PRNT11 Revenus des placements	20 712 880	16 839 968	16 839 968
PRNT11 Revenus des placements Ordinaire	20 212 412	16 524 075	16 524 075
PRNT11 Revenus des placements Re Takaful	500 467	315 892	315 892
S/Total 1a	20 712 880	16 839 968	16 839 968
PRNT13 Reprise de correction de valeur sur placements	835 477	791 495	791 495
PRNT14 Profits provenant de la réalisation des placements	3 352 130	1 383 398	1 383 398
S/Total 1	4 187 607	2 174 894	2 174 894
PRNT3 Produits Des Placements Alloués, Transferés de L'état de Résultat Vie	-167 636	-126 236	-126 236
PRNT3 Produits Des Placements Alloués, Transferés de L'état de Résultat Ordinaire	-154 553	-120 759	-120 759
PRNT3 Produits Des Placements Alloués, Transferés de L'état de Résultat Retakaful	-13 084	-5 477	-5 477
CHNT1 CHARGES DES PLACEMENTS	2 546 967	1 445 904	1 445 904
CHNT11 Charges de gestion des placements y compris les charges d'intérêt			
CHNT12 Correction de valeur sur placement	1 855 712	969 941	969 941
CHNT13 Pertes provenant de réalisation des placements	691 255	475 963	475 963
CHNT2 PRODUITS DES PLACEMENTS Alloués, Transferés de L'état de Résultat Non Vie	-3 817 223	-3 112 692	-3 112 692
CHNT2 Produits Des Placements Alloués, Transferés de L'état de Résultat Ordinaire	-3 463 299	-2 900 233	-2 900 233
CHNT2 Produits Des Placements Alloués, Transferés de L'état de Résultat Re Takaful	-353 924	-212 459	-212 459
PRNT2 AUTRES PRODUITS NON TECHNIQUES	3 771 174	5 035 936	2 924 414
PRNT2 AUTRES PRODUITS NON TECHNIQUES Ordinaire	3 303 948	2 869 930	2 869 930
PRNT2 AUTRES PRODUITS NON TECHNIQUES Re Takaful	467 227	2 166 006	54 484
CHNT3 AUTRES CHARGES NON TECHNIQUES	8 266 842	7 848 361	5 171 302
CHNT3 AUTRES CHARGES NON TECHNIQUES Ordinaire	7 886 496	3 664 606	4 779 390
CHNT3 AUTRES CHARGES NON TECHNIQUES Re Takaful	380 346	4 183 754	391 912
RÉSULTAT PROVENANT DES ACTIVITÉS ORDINAIRES	22 532 093	15 835 505	15 835 505
Résultat provenant des activités ordinaires activité Ordinaire	24 461 336	17 350 677	19 462 199
Résultat provenant des activités ordinaires Re Takaful	-1 929 243	-1 515 172	-3 626 694
CHNT4 IMPOTS SUR LES SOCIETES	4 284 819	2 809 454	2 809 454
CHNT4 IMPOTS SUR LES SOCIETES Ordinaire	4 284 819	2 809 454	2 809 454
CHNT4 IMPOTS SUR LES SOCIETES Re Takaful			
RÉSULTAT PROVENANT DES ACTIVITÉS ORDINAIRES APRÈS IMPÔTS	18 247 274	13 026 050	13 026 050
Résultat provenant des activités ordinaires après impôts Ordinaire	20 176 517	14 541 222	16 652 745
Résultat provenant des activités ordinaires après impôts Re Takaful	-1 929 243	-1 515 172	-3 626 694
CHNT5 PERTES EXTRAORDINAIRES	1 144 358	740 308	740 308
CHNT5 PERTES EXTRAORDINAIRES Ordinaire	1 144 358	740 308	740 308
CHNT5 PERTES EXTRAORDINAIRES Re Takaful			
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE	17 102 916	12 285 742	12 285 742
Résultat net de l'exercice Ordinaire	19 032 159	13 800 914	15 912 436
Résultat net de l'exercice Re Takaful	-1 929 243	-1 515 172	-3 626 694
CHNT6/PRNT5 Effets des modifications comptables (nets d'impôts)			
Résultat net de l'exercice après modifications comptables	17 102 916	12 285 742	12 285 742
Résultat net de l'exercice après modifications comptables Ordinaire	19 032 159	13 800 914	15 912 436
Résultat net de l'exercice après modifications comptables Re Takaful	-1 929 243	-1 515 172	-3 626 694

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE

EN DINARS

	31/12/2018	31/12/2017
I- FLUX DE TRESORERIE LIES A L'EXPLOITATION :		
* Encaissements des cédantes	49 948 602	48 926 456
* Versements aux cédantes	-22 902 307	-16 459 323
* Encaissements des rétrocessionnaires	8 771 916	11 678 637
* Versements aux rétrocessionnaires	-20 511 822	-21 587 337
* Encaissements liés à la cession de placements financiers	233 587 377	150 986 695
* Décaissements liés à l'acquisition de placements financiers	-252 660 294	-145 851 635
* Produits financiers reçus	15 321 272	9 135 251
* Encaissements des fournisseurs & du personnel	30 513 431	27 394 414
* Décaissements aux fournisseurs & au personnel	-33 088 780	-39 562 427
* Décaissements à l'Etat au titre des impôts & taxes	-5 241 044	-6 168 818
Flux provenant de la Gestion des Fonds	164 780	
Flux provenant de l'exploitation	3 903 132	18 491 914
Flux affectés à l'exploitation		
II- FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES D'INVESTISSEMENT		
* Encaissements provenant de la cession des imm. corporelles	33 120	
* Décaissements provenant de l'acquisition des imm. corporelles	-84 804	-367 490
* Encaissements provenant de la cession des imm. financières	24 582 819	4 781 498
* Encaissements des revenus sur immob. financières	2 778 400	742 313
* Décaissements provenant de l'acquisition des imm. financières	-23 820 175	-11 472 593
* Décaissements provenant de l'acquisition des imm. Incorporelles	-38 226	-381 258
Flux de Trésorerie provenant des activités d'investissement	3 451 135	
Flux de Trésorerie affectés aux activités d'investissement		-6 697 531
III- FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES DE FINANCEMENTS		
* Encaissements suite à l'émission d'actions		
* Décaissements suite à l'augmentation du capital		
* Dividendes & autres distributions	-9 981 360	-9 981 360
Flux provenant des activités de financements		
Flux affectés aux activités de financements	-9 981 360	-9 981 360
IV- INCIDENCE DES VARIATIONS DES TAUX DE CHANGE SUR LES LIQUIDITES		
* Incidence des variations des taux de change sur les liquidités	1 169 286	384 137
VARIATION DE TRESORERIE	-1 457 806	2 197 159
Trésorerie au début de l'exercice	8 308 733	6 111 574
Trésorerie à la clôture de l'exercice	6 850 927	8 308 733

TABLEAU DES ENGAGEMENTS RECUS & DONNES

Pas d'engagement comptabilisé pour les exercices 2017 et 2018.

EN DINARS

RUBRIQUES	Au 31.12.2018			Au 31.12.2017
	ENVERS LES DIRIGEANTS	ESES LIEES & AVEC LIEN DE PARTICIPATION	AUTRES	
HB1 - ENGAGEMENTS RECUS				
HB2 - ENGAGEMENTS DONNES				
HB21 - AVALS, CAUTIONS & GARANTIES DE CREDITS DONNES				
- DEPOT EN CAUTION				
- DEPOT AUPRES DU TRESOR				
HB22 - TITRES & ACTIFS ACQUIS AVEC ENGAGEMENT DE REVENTE				
HB23 - AUTRES ENGAGEMENTS SUR TITRES, ACTIFS OU REVENUS				
HB24 - AUTRES ENGAGEMENTS DONNES				
HB3 - VALEURS RECUES EN NANTISSEMENT DES CESSIONNAIRES ET DES RETROCESSIONNAIRES				
HB4 - VALEURS REMISES PAR LES ORGANISMES REASSURES AVEC CAUTION SOLIDAIRE OU DE SUBSTITUTION				
HB5 - VALEURS APPARTENANT A DES INSTITUTIONS DE PREVOYANCE				
HB6 - AUTRES VALEURS DETENUES POUR COMPTE DE TIERS				

ANNEXE N°8

Mouvements ayant affecté les éléments de l'actif au 31.12.2018

EN DINARS

Désignation	Valeurs brutes				Amortissements & provisions								V.C.N A la clôture
	A l'ouverture	Acquisitions	Cessions	A la clôture	A l'ouverture		Augmentations		Diminutions		A la clôture		
					Amort.	Provisions	Amort.	Prov.	Amort.	Prov.	Amort.	Prov.	
ACTIFS INCORPORELS	1 501 745	1 343 307	492 149	2 352 903	665 306	-	218 812	-	-	-	884 118	-	1 468 785
Invest. de recherche & développement	425 879	792 377	492 149	726 107	-	-	-	-	-	-	-	-	726 107
Logiciel	1 075 866	550 930	-	1 626 796	665 306	-	218 812	-	-	-	884 118	-	742 678
ACTIFS CORPORELS	2 439 236	13 427	672 454	1 780 208	1 671 570	-	161 315	-	668 687	-	1 164 197	-	616 011
Inst générales agen amén.	490 674	2 300	324 259	168 715	411 794	-	15 270	-	324 071	-	102 994	-	65 722
Rayonnage métallique	261	-	261	-	207	-	13	-	220	-	-	-	-
Matériel de transport	459 374	6 084	77 942	387 517	337 913	-	26 096	-	77 942	-	286 067	-	101 450
Matériel électrique & électronique	83 607	2 713	45 626	40 694	71 655	-	4 635	-	45 501	-	30 788	-	9 906
Matériel informatique	920 808	2 329	78 273	844 865	486 519	-	90 725	-	78 205	-	499 040	-	345 825
Mobilier	361 442	-	29 880	331 562	241 220	-	24 073	-	26 841	-	238 452	-	93 109
Climatisation	123 069	-	116 213	6 856	122 261	-	502	-	115 908	-	6 856	-	-
PLACEMENTS	348 308 335	319 607 278	284 648 363	383 267 250	1 688 043	890	226 686	-	-	-	1 914 729	890	381 351 631
Terrains & constructions d'exploit et hors expl.	9 797 728	7 803	-	9 805 531	1 688 043	-	226 686	-	-	-	1 914 729	-	7 890 802
Autres placements financiers	248 145 276	290 581 540	268 650 523	270 076 293	-	890	-	-	-	-	-	890	270 075 403
Actions, autres titres à revenu variable	48 764 021	19 492 466	22 157 484	46 099 004	-	-	-	-	-	-	-	-	46 099 004
Obligations & autres titres à revenu fixe	172 596 140	225 120 000	210 119 980	187 596 160	-	-	-	-	-	-	-	-	187 596 160
Autres prêts	963 555	461 344	296 243	1 128 655	-	890	-	-	-	-	-	890	1 127 765
Autres	25 821 560	45 507 730	36 076 816	35 252 474	-	-	-	-	-	-	-	-	35 252 474
Créances pour espèces déposées	90 365 331	29 017 935	15 997 839	103 385 426	-	-	-	-	-	-	-	-	103 385 426
TOTAL	352 249 315	320 964 012	285 812 966	387 400 361	4 024 918	890	606 813	-	668 687	-	3 963 044	890	383 436 426

ANNEXE N°9

ETAT RECAPITULATIF DES PLACEMENTS AU 31.12.2018

En Dinars

Catégorie	Valeur brute	Valeur nette	Juste valeur	Plus ou moins value latente
Placements Immobiliers et placements immobiliers en cours	9 805 531	7 890 802	15 250 000	7 359 198
Actions et autres titres à revenu variable autres que les OPCVM	29 599 624	29 599 624	45 665 648	21 763 340
Parts d'OPCVM détenant uniquement des titres à revenu fixe	3 312 314	3 312 314	3 364 965	56 576
Autres parts d'OPCVM	13 187 066	13 187 066	12 706 283	35 910
Obligations et autres titres à revenu fixe	187 596 160	187 596 160	187 596 160	-
Prêts hypothécaires	-	-	-	-
Autres prêts et effets assimilés	1 128 655	1 127 765	1 127 765	-
Dépôts auprès des cédantes	103 385 426	103 385 426	103 385 426	-
Autres dépôts	35 252 474	35 252 474	35 252 474	-
Actifs représentatifs de contrats en unités de comptes	-	-	-	-
Total Général	383 267 250	381 351 631	404 348 722	29 215 024
Dont montant de ces placements qui est admis à la représentation des provisions techniques	NA	NA	NA	NA
Autres actifs affectables à la représentation des provisions techniques autres que les placements ou la part des réassureurs dans les provisions techniques	NA	NA	NA	NA

ANNEXE N°11

Ventilations des charges & des produits des placements

Au 31.12.2018

En Dinars

	Revenus & frais financiers concernant les placements dans des entreprises liées & avec lien de participations	Autres revenus et frais financiers	Total	Raccordement
Revenu des placements immobiliers	-	1 018 692	1 018 692	PRNT11 + PRV21
Revenu des participations	-	964 211	964 211	PRNT11 + PRV21
Revenu des placements	-	-	-	PRN12 + PRV22
Autres revenus financiers (com.,hon.)	-	3 771 174	3 771 174	PRNT2
Total produits des placements	-	5 754 078	5 754 078	
Intérêts	-	-	-	CHNT11 + CHV9
Frais externes	-	-	-	CHNT3
Autres frais	-	8 266 842	8 266 842	CHNT3
Total charges des placements	-	8 266 842	8 266 842	

RESOLUTIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE EXERCICE 2018

Première Résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu la lecture :

- Du rapport du Conseil d'Administration sur l'activité de la société et les états Financiers relatifs à l'exercice 2018.
- Des rapports général et spécial du commissaire aux comptes sur les états financiers de la société relatifs à l'exercice comptable 2018.

Approuve le rapport du Conseil d'Administration, les états financiers : bilan, état de résultat technique, état de résultat, état de flux de trésorerie, tableau des engagements donnés et reçus et les notes aux états financiers relatifs à l'exercice comptable 2018, et ce sur la base des documents présentés par le conseil d'administration.

Cette résolution est approuvée à l'unanimité.

Deuxième Résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu le rapport spécial du Commissaire aux Comptes relatif aux opérations visées à l'article 200 et suivants du code des sociétés commerciales, prend acte et approuve les conclusions dudit rapport.

Cette résolution est approuvée à l'unanimité.

Troisième Résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire donne quitus entier et sans réserve aux membres du Conseil d'Administration pour leur gestion au titre de l'exercice 2018.

Cette résolution est approuvée à l'unanimité.

Quatrième Résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire constate que l'exercice 2018 fait ressortir un bénéfice net de 17 102 915,652 Dinars.

L'Assemblée Générale Ordinaire approuve et décide l'affectation proposée par le conseil d'administration comme suit :

	En Dinars
Résultat de l'exercice	17 102 915,652
Résultats Reportés 2017	7 537 947,589
Total	24 640 863,241
Réserve Légale (5% du bénéfice disponible)	1 232 043,162
Reste	23 408 820,079
Bénéfice à distribuer (0,550 dinars par action)	11 000 000,000
Réserves générales	1 000 000,000
Fonds Social	450 000,000
Résultat reporté 2018	10 958 820,079

Cette résolution est approuvée à l'unanimité.

Cinquième Résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire décide la mise en paiement du dividende d'un montant de 0,550 dinars par titre à partir du 31 Mai 2019 auprès des intermédiaires en bourse à travers TUNISIE CLEARING.

Cette résolution est approuvée à l'unanimité.

Sixième Résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire fixe à 7 000 dinars net le montant des jetons de présence de l'exercice 2018 pour chaque membre du Conseil d'Administration, et par membre des comités émanant du conseil d'administration.

Cette résolution est approuvée à l'unanimité.

Septième Résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir constaté que le mandat des membres du conseil d'administration à l'exception du représentant des petits porteurs vient à expiration après la clôture de l'exercice 2018, décide, conformément aux dispositions de l'article 21 des statuts, de renouveler le mandat des Administrateurs de Tunis Re pour les exercices 2019, 2020 et 2021.

Ce mandat prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice clos du 31 Décembre 2021.

Cette résolution est approuvée à l'unanimité.

Huitième Résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire charge le Président Directeur Général ou son représentant de l'accomplissement de toutes les formalités légales et de la publicité des présentes.

Cette résolution est approuvée à l'unanimité.



الاعادة التونسيّة

...لتغطية مخاطركم

التقرير السنوي

2018

الإعادة التونسية ...تغطية مخاطركم

الشركة التونسية لإعادة التأمين



التقرير السنوي

2018

مجلس إدارة الشركة

رئيس مجلس الإدارة : السيدة لمياء بن محمود

أعضاء مجلس الإدارة :

- الدولة التونسية، يمثلها السيد بلقاسم بوشيبة
- البنك الوطني الفلاحي، يمثله السيد برهان بوعلاق
- الشركة التونسية للتأمين وإعادة التأمين «STAR»، يمثلها السيد حسان الفقي
- شركة البحر الأبيض المتوسط للتأمين وإعادة التأمين «COMAR»، يمثلها السيد حكيم بن يدر
- تعاونية التأمين للتعليم «MAE» يمثلها السيد الأسعد زروق
- مجمع الصندوق التونسي للتعاون الفلاحي والتعاونية العامة للتأمين «CTAMA-MGA»، يمثله السيد لمجد بوخريص
- الشركة التونسية للبنك، يمثلها السيد لطفي الدبابي
- تأمينات سليم، يمثلها السيد سامي بنواس
- الشركة العقارية وللمساهمات «SIMPAN»، تمثلها السيدة سعاد مانسي الشياوي
- ممثل عن صغار المساهمين: السيد محمد اسكندر نعيجة

مراقب الحسابات : السيدة سلمى لنقر «La Générale d'Audit & Conseil»

المراقبة الداخلية : اللجنة الدائمة للتدقيق

الفهرس

المحيط الاقصادي والمالي خلال سنة 2018

نشاط التامين وإعادة التامين في سنة 2018

نشاط الإعادة التونسية

- رقم المعاملات

- أعباء التعويضات

- النتائج الفنية للقبولات

- نشاط إعادة التكافل

- نشاط إعادة الإسناد

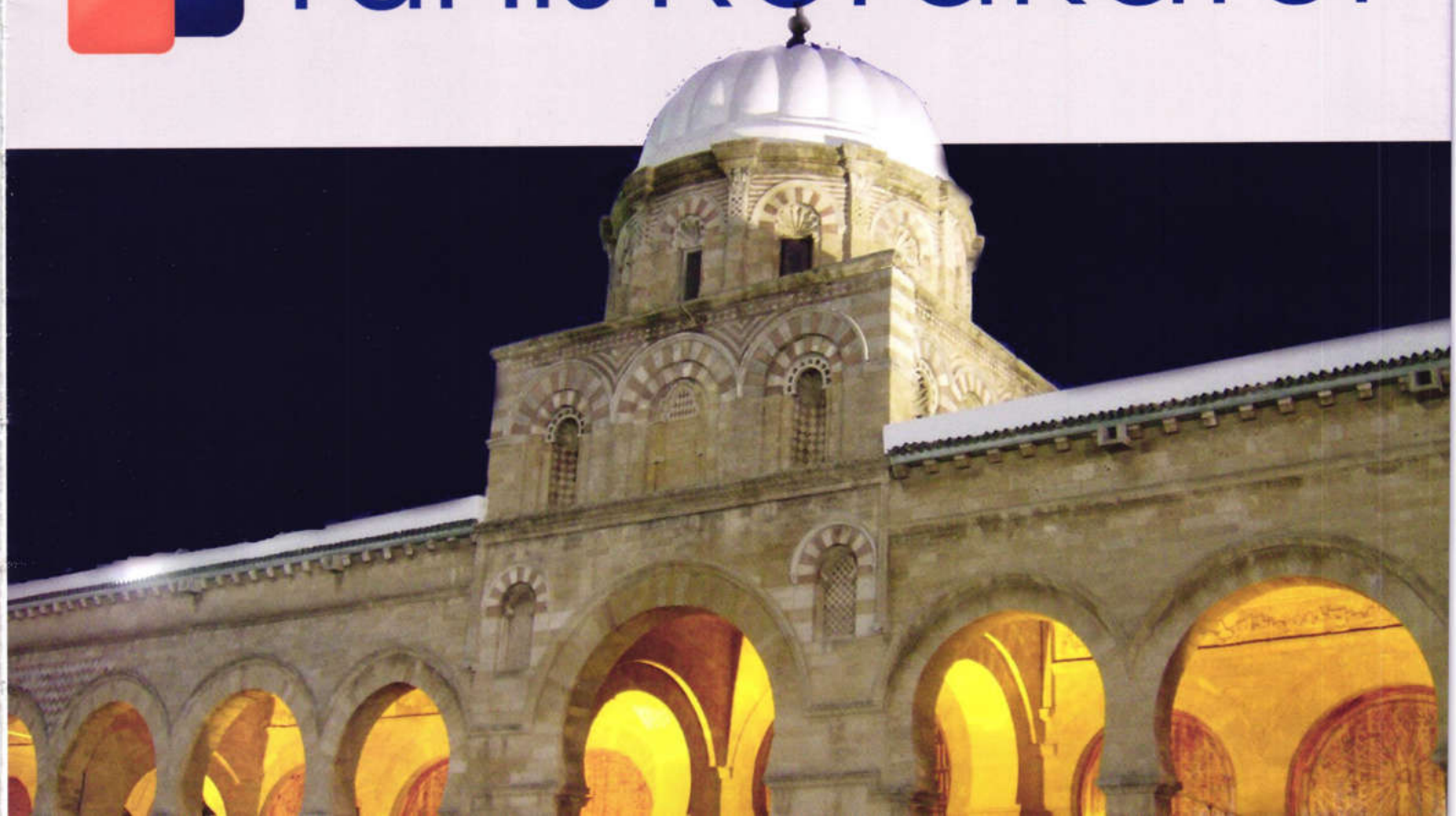
النتائج الفنية الصافية

التصرف المالي

قرارات الجلسة العامة العادية لسنة 2018



Tunis ReTakaful



الظرف الاقتصادي العالمي

تباطؤ النمو العالمي في عام 2018

قام صندوق النقد الدولي (IMF) في تقريره الأخير حول التوقعات الاقتصادية العالمية، بتخفيض توقعاته للنمو الاقتصادي لعام 2018 بـ (0.2- نقطة مئوية من توقعات جويلية الماضي). لذا من المنتظر أن يسجل النمو الاقتصادي العالمي نفس المعدل المسجل في سنة 2017 أي بما قدره 3.7%. كما ينتظر أيضا أن تؤدي بعض التوترات، التي تزايدت في الأشهر الأخيرة، إلى بعض التباطؤ في النشاط الاقتصادي العالمي، لا سيما على مستوى الطلب المحلي، الذي سيتأثر، لا محالة، بالارتفاع المستمر في أسعار الطاقة، علاوة على ما للإجراءات الحمائية المتعاقبة من أثر في إبطاء وتيرة التجارة الدولية.

فيما يتعلق بالاقتصاديات المتقدمة، فقد حافظ صندوق النقد الدولي على توقعاته للنمو الاقتصادي لها دون تغيير في سنة 2018، بنسبة قدرها 2.4%، وذلك بالنظر للقوة التي اتسم بها نشاطها الاقتصادي منذ النصف الثاني من سنة 2017.

في نفس هذا السياق، من المنتظر أن يكون معدل النمو لعام 2018 للولايات المتحدة الأمريكية بنسبة 2.9%، وهو نفس المعدل المتوقع في تقرير جويلية المذكور مقارنة بـ 2.2% في سنة 2017. وذلك انطلاقا من تواصل السياسة المالية التوسعية التي تعتمدها بهدف تحفيز الطلب المحلي خلال هذا العام.

أما عن منطقة اليورو، فمن المتوقع أن يعود تباطؤ النمو الاقتصادي في عام 2018 ليلعب 2% مقابل 2.4% في عام 2017، بعد تراجع الصادرات وضعف الطلب المحلي بسبب ارتفاع أسعار المواد الأساسية، وخاصة منها الطاقة، بالإضافة إلى عدم الاستقرار السياسي الذي يخيم على بعض البلدان الأعضاء.

هذا وقد تم مراجعة معدل النمو في البلدان الناشئة والنامية سلبا بما قدره (- 0.2 نقطة مئوية) مما يعني أنه سيكون عند نفس المستوى المسجل في سنة 2017، أي بما قدره 4.7%، تحت تأثير تراجع التجارة الدولية والذي أضرب بشكل خاص الاقتصاد الصيني حيث أنه سجل نسبة 6.6% في سنة 2018 مقارنة بـ 6.9% في العام السابق له.

الظرف الاقتصادي الوطني

تحسن وتيرة النمو الاقتصادي في عام 2018

تواصل نمو النشاط الاقتصادي بوتيرة إيجابية خلال سنة 2018. حيث بلغ النمو الاقتصادي نسبة 2.6% لهذا العام مقابل 1.9% في عام 2017، مدفوعا بشكل أساسي بموسم جيد للقطاع الفلاحي وبأداء استثنائي لقطاع السياحة. غير أنه وعلى النقيض من ذلك، شهد القطاع الصناعي، باستثناء فرع الصناعات الفلاحية والغذائية، نموا ضعيفا يعزى على وجه الخصوص إلى انخفاض إنتاج المناجم والفسفاط ومشتقاته وتكرير النفط.

وقد تميز عام 2018 بـ:

- تحسن النمو الاقتصادي.
- تسارع حاد في التضخم.
- تراجع توفر السيولة الكافية مقابل تزايد مطالب المصارف خاصة في الربع الأخير من سنة 2018.
- استمرار منحى هبوط مؤشر البورصة التونسية بالإضافة إلى انخفاض طرح الأسهم العمومية منها والخاصة.
- تواصل عجز ميزان الحساب الجاري وتوحيد صافي تدفقات رؤوس الأموال الخارجية في عام 2018.
- استمرار انخفاض قيمة الدينار مقابل العملات الرئيسية وانخفاض معاملات الصرف الأجنبي في سوق ما بين البنوك.

فيما يتعلق بالتضخم: بلغ مؤشر الأسعار عند الاستهلاك 7.5% في سنة 2018 مقارنة بـ 5.3% في سنة 2017 ويعود هذا الارتفاع بشكل رئيسي إلى ارتفاع أسعار المواد الغذائية وتكاليف الخدمات.

وتجدر الإشارة إلى أن تراجع قيمة الدينار التونسي تعود أساسا إلى زيادة عجز الميزان التجاري وإلى تطور قيمة عملة اليورو على صعيد سوق الصرف الدولي بنسبة ناهزت 16% أمام الدولار الأمريكي.

تطور سعر صرف الدينار التونسي ونشاط سوق الصرف الدولي سجلت قيمة الدينار التونسي في موفى سنة 2018 مقارنة بشهر ديسمبر الماضي تراجعا أمام كل من الدولار الأمريكي واليورو، كما تراجعت معاملات الصرف الفورية في سوق ما بين البنوك.

حيث حقق قطاع التأمين في تونس إجمالي رقم معاملات في سنة 2018 ما قدره 2,228 مليون دينار، بنسبة تطور قدرها 6.7 % مقارنة بنفس الفترة من العام الماضي. كما يجدر بنا التنويه بالتطور الملحوظ الذي حققه فرع الحياة بما نسبته 13.1 %.

هذا وقد ناهزت التعويضات الجمالية مبلغا قدره 1178,6 مليون دينار مقابل 1050,6 مليون دينار في 2017، بزيادة قدرها 12,2%. (53% من التعويضات يتعلق بفرع السيارات)

نشاط الشركة التونسية لإعادة التأمين في سنة 2018

رغما عما يسود المحيط العام وطنيا وإقليميا من تنافسية شديدة وتحديات مختلفة فقد نجحت الشركة التونسية لإعادة التأمين في :
- تحقيق تطور لرقم المعاملات بنسبة 17 %.

- الرفع من نسبة طاقة الاحتفاظ من 59 % إلى 61 % ليلغ القسط الصافي 85,958 مليون دينار مقابل 72,263 مليون دينار في سنة 2017.

- تدعيم المدخرات الفنية بنسبة 39 %.

- تدعيم الأموال الذاتية للشركة التي بلغت 200,178 مليون دينار في سنة 2018 مقابل 193,379 مليون دينار في سنة 2017.

- تنمية مردودية التوظيفات المالية بنسبة بلغت 31 %.

- تسجيل نتيجة فنية صاقية إيجابية عن السنة المالية 2018 بما قدره 8,659 مليون دينار مقابل 3,752 مليون دينار في سنة 2017 بتطور قدره 131 %.

- تسجيل نتيجة إجمالية إيجابية عن السنة المالية 2018 قبل خصم الضرائب بما قدره 22,532 مليون دينار.

- تسجيل نتيجة إجمالية إيجابية عن السنة المالية 2018 حيث بلغت 17,103 مليون دينار مقابل 12,286 مليون دينار في سنة 2017 بنسبة تطور قدرها 39 % . وتجدر الملاحظة إلى أن هذه النتيجة كانت لتبلغ 18,247 مليون دينار لولا المساهمة الاستثنائية والظرفية لفائدة ميزانية الدولة .

- من ناحية أخرى نجحت الشركة في المحافظة على تصنيفها B+ جيد وتصنيف ائتماني bbb- مع آفاق مستقرة لكلا التصنيفين من وكالة التصنيف AM Best.

حيث أنه في نهاية عام 2018، وبالمقارنة مع قيمته في نهاية ديسمبر الفارط، انخفض سعر صرف الدينار في سوق ما بين البنوك بنسبة 17 % قبالة الدولار الأمريكي، وبنسبة 14 % . قبالة اليورو، وبنسبة 20.1 % قبالة اليان الياباني و 16.5 % أمام الدرهم المغربي.

فيما سجل الدينار التونسي خلال الثلاثية الرابعة من سنة 2018 تراجعا بنسبة 6,4 % أمام الدولار الأمريكي، وبنسبة 5,2 % . قبالة اليورو، وبنسبة 9,3 % قبالة اليان الياباني و 4,8 % قبالة الدرهم المغربي.

أما على الصعيد الدولي فقد تواصل المنحى التصاعدي للدولار الأمريكي في سنة 2018 اختتمها بنسبة ارتفاع قدرها 4,8 % أمام اليورو وذلك في ارتباط وثيق بالرفع من نسبة الفائدة المديرية في الولايات المتحدة.

صناعة إعادة التأمين في سنة 2018

تميز قطاع إعادة التأمين في العالم في سنة 2018 بـ :

- تواصل تفوق العرض على الطلب بما توفر من طاقات كبيرة سواء من موازنات معيدي التأمين أو من الموارد المالية البديلة.

- أثرت الخسائر الاستثنائية المسجلة منذ الربع الثالث من سنة 2017 وخلال سنة 2018 على غالبية شركات إعادة التأمين الكبرى في السوق العالمية بما انعكس سلبا على شروط تجديد اتفاقيات إعادة التأمين وعلى إعادة الإسناد بوجه أخص.

- تحسن معدل المؤشر الفني المركب مقارنة بسنة 2017 حيث بلغ 115 % ليتراوح بين 98 % و 100 % في سنة 2018.

- تطور رقم معاملات إعادة التأمين خلال السنوات الخمس الماضية، من 2012 إلى 2017 ، بوتيرة أبطأ من العقد الماضي بنسبة 2 % كنسق معدل سنوي. فيما ارتفعت أقساط إعادة التأمين، التي بلغت 180 مليار دولار في نهاية عام 2008، إلى 245 مليار دولار في عام 2017، بإجمالي تطور قدره 36 % على مدى هذه الفترة.

قطاع التأمين في تونس

على الرغم من دقة الوضع الاجتماعي والاقتصادي، حافظ قطاع التأمين في تونس على تطوره ونموه.

حرصت الشركة التونسية لإعادة التأمين على النهوض بالتأمين التكافلي إيماناً منها بضرورة توفير التغطيات المناسبة التي يحتاجها مهنيي قطاع التأمين الإسلامي. والملاحظ أن نشاط إعادة التكافل ما فتئ يتطور من سنة إلى أخرى حيث أنه سجل إلى موفى السنة المالية 2018 تطوراً هاماً بلغت نسبته 32 % محققاً نسبة 110 % متجاوزاً بذلك التوقعات ومحققاً رقم معاملات قدره 14,322 مليون دينار مقابل 10,834 مليون دينار في سنة 2017 والذي يتوزع بين 63 % من المعاملات الاتفاقية و 37 % من المعاملات الاختيارية مقابل، تباعاً، 68 % و 32 % في سنة 2017.

كما يجدر التنويه بالتطور الملحوظ للمعاملات الاختيارية المتأتية من هذا النشاط بنسبة ناهزت 56 %.

مع الإشارة إلى أنه وإلى موفى 2018.12.31 شهدت أقساط إعادة التكافل ارتفاعاً شمل كل الأسواق حيث تطور رقم المعاملات من السوق التونسية بنسبة +13 % ومن الأسواق المغربية بنسبة +35 % ومن سائر البلدان العربية بنسبة +34 % و بنسبة بلغت 283 % من السوق الآسيوية وتراجعا بنسبة -29 % من السوق الإفريقية.

من ناحية أخرى تفاقمت أعباء التعويضات بنسبة 42 % لتبلغ 10,221 مليون دينار في سنة 2018 مقابل 7,196 مليون دينار في سنة 2017. حيث بلغ مؤشر الخسائر نسبة 80 % مقابل 70 % في سنة 2017.

هذا وقد بلغ مجمل الأقساط الصافية إلى غاية 2018.12.31 ما قدره 10,646 مليون دينار مقابل 8,555 مليون دينار في سنة 2017 محققاً نسبة تطور بـ 24 %.

وقد أفرز هذا النشاط عن نتائج صافية سلبية بما قدره 0,946 - مليون دينار في سنة 2018 حيث كان للخسائر الاستثنائية المسجلة في سنة 2018 أثره على النتائج.

ارتفعت الأقساط المعاد إسنادها في سنة 2018 بنسبة 13 % مقارنة بسنة 2017 حيث بلغت 56,079 مليون دينار. ويعود هذا، أساساً، لتطور رقم معاملاتنا خاصة منها المتأتية من المعاملات الاختيارية وبالنظر أيضاً لارتفاع كلفة التغطية على المستوى العالمي.

وفي هذا الإطار تجدر الملاحظة إلى تطور طاقة احتفاظ الشركة لتبلغ 61 % في موفى سنة 2018 مقابل 59 % في سنة 2017.

وبدون اعتبار المعاملات مع المجمعات فإن نسبة إعاد الإسناد لا تتخطى نسبة 65,2 %.

وقد بلغت أعباء التعويضات المحملة على كاهل معيدي الإسناد 66,879 مليون دينار في سنة 2018 مقابل 35,179 مليون دينار في سنة 2017 بنسبة تطور جد هامة وقدرها 90 %.

وتجدر الإشارة إلى أن أعباء التعويضات التي تحملها معيدو الإسناد من الأعمال الاتفاقية قد تطورت بنسبة 22 % وبنسبة 285 % عن الأعمال الاختيارية مقارنة بسنة 2017.

وبذلك تستقر نسبة مجمل الأعباء التي تحملها معيدو الإسناد في حدود 54 % في سنة 2018.

باختتام السنة المالية 2018 حققت عمليات إعادة الإسناد نتائج سلبية بالنسبة لمعيدي التأمين بلغت 31,523 مليون دينار مقابل 1,335 - مليون دينار في سنة 2017.

النتائج الفنية بعد الإسناد

فيما يتعلق بالنتائج الفنية بعد الإسناد فقد بلغت 8,659 مليون دينار في سنة 2018 مقابل 3,752 مليون دينار في سنة 2017.

مسجلة تطوراً بنسبة 131 % مقارنة بالسنة الماضية.

النشاط المالي

بلغت التوظيفات المالية والنقدية والاستثمارات العقارية والودائع لدى الشركات المسندة في سنة 2018 ما قدره 383,267 مليون دينار مقابل 348,308 مليون دينار في سنة 2017 بزيادة قدرها 10 %.

- توظيفات نشاط إعادة التكافل :

بلغ مجمل توظيفات نشاط «إعادة التكافل»، التي تمثل نسبة 2 % من إجمالي توظيفات الشركة، ما قدره 8,786 مليون دينار في موفى السنة المالية 2018 بنسبة تطور قدرها 25 %.

سجلت إيرادات كل هذه التوظيفات والاستثمارات مبلغا قدره 24,900 مليون دينار في سنة 2018 مقابل 19,015 مليون دينار في سنة 2017، بنسبة تطور بلغت 31 %.

التصرف الداخلي

ناهز عدد موظفي الشركة التونسية لإعادة التأمين إلى غاية 31 ديسمبر 2018 ما مجموعه 87 عوناً يتوزعون بنسبة 54 % من الرجال و46 % من النساء.

ويبلغ معدل الأقدمية الفعلية لموظفي الشركة، التي تنشط منذ سنة 1981، ما يقارب 23 عاماً.

إيماناً بأهمية مواردها البشرية واصلت الشركة سياستها في متابعة وتشجيع قدرات إطاراتها وأعاونها وتدعيم التكوين المستمر لهم في الاختصاصات الفنية والمالية وبتشريكهم في مختلف الفعاليات الوطنية والدولية.

التصنيف

قامت وكالة التصنيف الدولية AM Best في شهر جويلية 2019 بتأكيد تصنيف الشركة التونسية لإعادة التأمين +B (جيد) وتصنيف ائتماني -bbb مع آفاق مستقرة لكلا التصنيفين.

وأحرزت الشركة أيضاً على تصنيف وطني -AA قوي جداً مع آفاق مستقرة من وكالة التصنيف فيتش Fitch Ratings.

كما حصلت الإعادة التونسية في شهر أكتوبر من سنة 2018، على إثر مراجعة معمقة، تأكيداً لجودة خدماتها المالية، مجدداً على المصادقة على شهادة المطابقة للمعايير المالية MSI 20000..

العمل التسويقي

حرصت الإعادة التونسية على المشاركة في أهم المنتديات الإقليمية منها والدولية. وقامت بتأمين زيارة العديد من الأسواق من بلدان المغرب العربي وإفريقيا والشرق الأوسط لدعم العلاقات القائمة والتأسيس لأخرى جديدة.

المصاريف العامة

بلغت المصاريف العامة بعنوان السنة المالية 2018 ما قدره 11,952 مليون دينار مقابل 9,805 مليون دينار في سنة 2017 مسجلة تطوراً بنسبة 22 %.

فيما ارتفعت المصاريف الإدارية المتعلقة بالنشاط الفني للشركة إلى 12,562 مليون دينار في سنة 2018 مقابل 11,294 مليون دينار في سنة 2017 بنسبة تطور قدرها 11 % وتمثل هذه المصاريف الإدارية نسبة 8,8 % من رقم المعاملات.

النتائج الصافية

أسفر مجمل نشاط الإعادة التونسية في السنة المالية 2018 عن نتائج إيجابية (صافية من الضرائب والأداءات). بما قدره 17 102 916 دينار مقابل 12 285 742 دينار في السنة المالية 2017 مما يعكس الأداء المتميز للنشاط الفني والمالي للشركة رغم دقة الظرف العام وتفاقم حدة الحوادث المسجلة سواء على المستوى المحلي أو الإقليمي.

قرارات الجلسة العامة العادية لسنة 2018

القرار الأول :

إن الجلسة العامة العادية بعد استماعها :

إلى تقرير مجلس الإدارة حول تصرف سنة 2018 وجدول القوائم المالية لهذه السنة،
وإلى التقريرين العام والخاص لمراقب الحسابات المتعلقين بالسنة المحاسبية 2018،

تصادق على تقرير مجلس الإدارة وعلى القوائم المالية الموقوفة في 31 ديسمبر 2018 والتي تحتوي على الموازنة وقائمة النتائج الفنية وقائمة النتائج وجدول التدفقات النقدية وجدول التعهدات الممنوحة والمقبولة والإيضاحات حولها للسنة المحاسبية 2018، وذلك استنادا على الوثائق المقدمة من مجلس الإدارة.

وتمت المصادقة على هذا القرار بإجماع الحاضرين.

القرار الثاني :

إن الجلسة العامة العادية بعد استماعها للتقرير الخاص لمراقب الحسابات المتعلق بالعمليات المنصوص عليها بالفصل 200 وما بعده والفصل 475 من مجلة الشركات التجارية تأخذ علما بمحتوى هذا التقرير وتصادق على ما ورد فيه.

وتمت المصادقة على هذا القرار بإجماع الحاضرين.

القرار الثالث :

تبرأ الجلسة العامة العادية تماما وبدون تحفظ ذمة أعضاء مجلس الإدارة لتصرفهم بعنوان سنة 2018.

وتمت المصادقة على هذا القرار بإجماع الحاضرين.

القرار الرابع :

تسجل الجلسة العامة العادية أن الأرباح الصافية للسنة المحاسبية 2018 بلغت 17 102 915,652 دينار وافقت الجلسة العامة العادية على مقترح تخصيص المبلغ الجملي للأرباح من طرف أعضاء مجلس الإدارة على النحو التالي:

• نتيجة السنة المحاسبية 2018	: 17 102 915,652 دينار
• أرباح مؤجلة 2017	: 7 537 947,589 دينار
* المجموع (1)	: 24 640 863,241 دينار
• احتياطات قانونية (5%)	: 1 232 043,162 دينار
* الباقي (2)	: 23 408 820,079 دينار
• أرباح للتوزيع على الأسهم (0,550 دينار على كل سهم)	: 11 000 000,000 دينار
- احتياطي عام	: 1 000 000,000 دينار
- الصندوق الاجتماعي	: 450 000,000 دينار
• مؤجل من جديد	: 10 958 820,079 دينار

وتمت المصادقة على هذا القرار بإجماع الحاضرين.

القرار الخامس :

قررت الجلسة العامة العادية تسديد حصص الأرباح للتوزيع بقيمة 0،550 دينار عن كل سهم لمستحقيها بداية من 31 ماي 2019 وذلك لدى وسطاء بورصة الأوراق المالية بتونس عن طريق الشركة التونسية للمقاصة. وتمت المصادقة على هذا القرار بإجماع الحاضرين.

القرار السادس :

حدّدت الجلسة العامة العادية المبلغ السنوي الصافي لمنحة الحضور بمبلغ 7.000 دينار صافي لكل عضو. بمجلس الإدارة وكل عضو باللجنة الدائمة للتدقيق وباللجان المنبثقة عن مجلس الإدارة بعنوان سنة 2018. وتمت المصادقة على هذا القرار بإجماع الحاضرين.

القرار السابع :

إن الجلسة العامة العادية بعد تأكدها من انقضاء المدّة النيابية لأعضاء مجلس الإدارة باستثناء ممثل صغار المساهمين إثر انعقاد الجلسة العامة العادية 2018، تقرّر طبقاً لأحكام الفصل 21 من القانون الأساسي تجديد هذه المدّة لأعضاء مجلس الإدارة المعنيين لسنوات 2019، 2020 و 2021 وذلك كالتالي:

– الدولة التونسية (2 مقاعد) ممثلة:

● بالسيدة لمياء بن محمود

● و بالسيد صابر بومعيزة

– البنك الوطني الفلاحي (1 مقعد) ممثلة بالسيد برهان بوعلاق

– شركة البحر المتوسط للتأمين وإعادة التأمين «كومار» (1 مقعد) ممثلة بالسيد حكيم بن يدّر

– الشركة التونسية للتأمين وإعادة التأمين «ستار» (1 مقعد) ممثلة بالسيد حسان الفقى

– تعاونية التأمين للتعليم (1 مقعد) ممثلة بالسيد الأسعد زروق

– الشركة التونسية للبنك (1 مقعد) ممثلة بالسيد لطفي الدبابي

– مجمع CTAMA-MGA (1 مقعد) ممثلة بالسيد الأمد بوخريص

– شركة تأمينات «سليم» (1 مقعد) ممثلة بالسيد سامي بنواس

– الشركة العقارية وللمساهمات «سمبار» (1 مقعد) ممثلة بالسيدة سعاد مانسي الشخاوي

– أعضاء مستقلون (1 مقعد) ممثلة بالسيد صلاح كانون

تنتهي هذه النيابة إثر انعقاد الجلسة العامة العادية التي تصادق على القوائم المالية لسنة 2021.

وتمت المصادقة على هذا القرار بإجماع الحاضرين.

القرار الثامن :

تكلف الجلسة العامة العادية الرئيس المدير العام أو من ينوبه بالقيام بكافة إجراءات الإشهار القانوني لهذه القرارات.

وتمت المصادقة على هذا القرار بإجماع الحاضرين.